



Indicateurs de performance Environnement

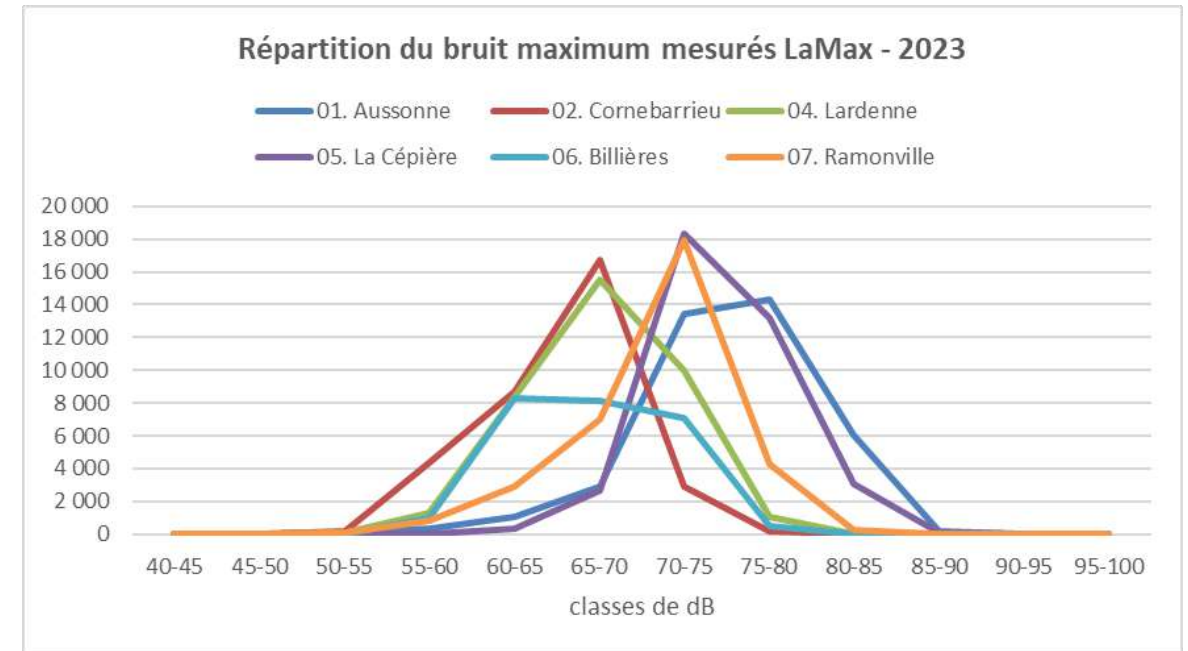
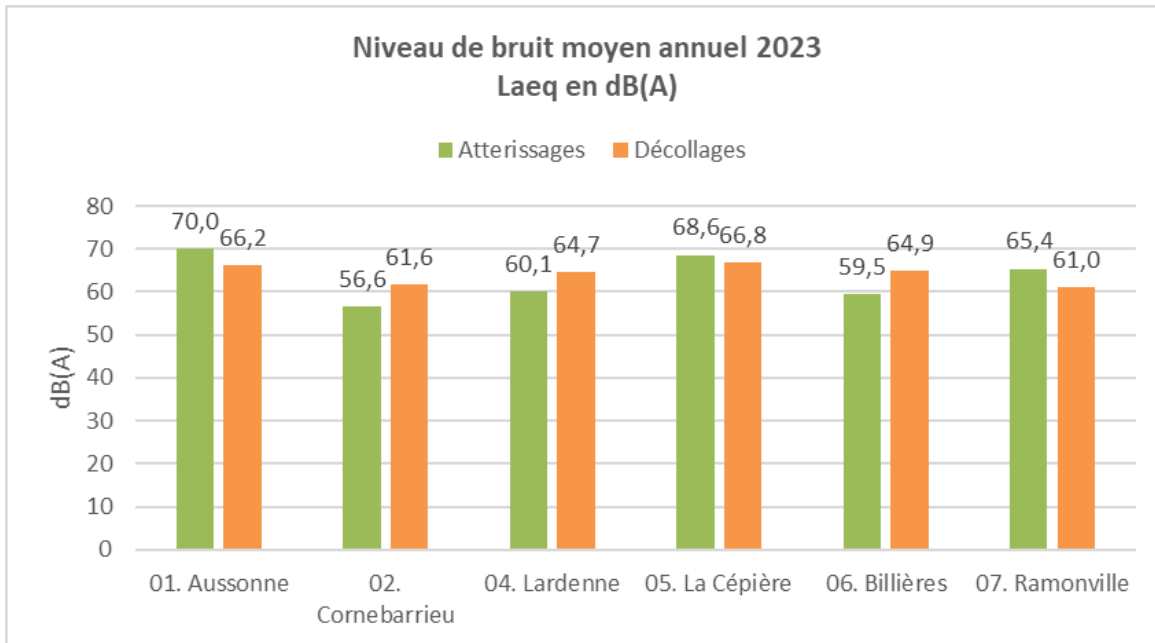
2023

sommaire

- **Climat sonore : bruit aéronautique, aide à l'insonorisation**
- **Consommation de ressources : énergies, eaux**
- **Déchets, dégivrages**
- **Qualité du milieu naturel : qualité de l'air, qualité des eaux**
- **Biodiversité**
- **Energies renouvelables**
- **Mobilité**
- **Bilan des émissions de GES : ACA**

01 Climat sonore

Le Système NOISE LAB mesure le bruit des avions sur 6 communes autour de l'aéroport.



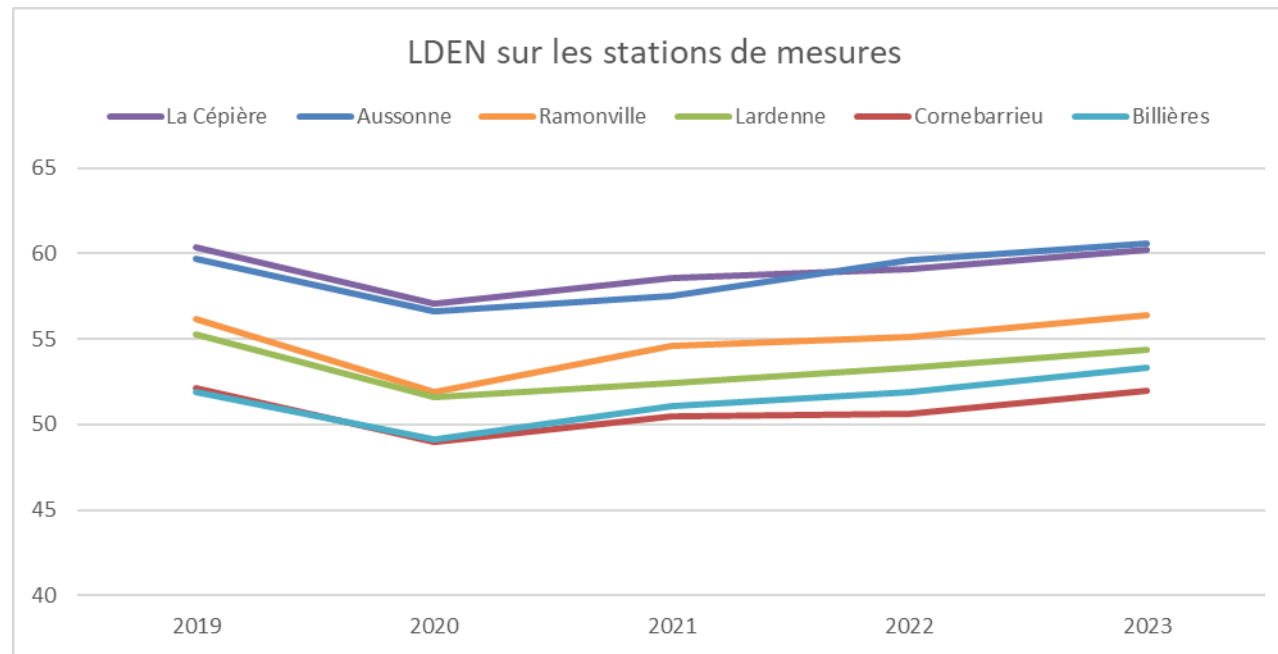
Le Laeq est une unité de bruit décrivant le bruit moyen calculé sur la durée de passage de l'avion.

Le LaMax représente le bruit maximum atteint lors du passage d'un avion au-dessus d'un capteur.

Ce graphique représente la répartition des bruits maximum mesurés, par classes de décibel.

01 Climat sonore

Le Lden représente le niveau de bruit (Level) pondéré jour (day), soirée (evening), nuit (night).

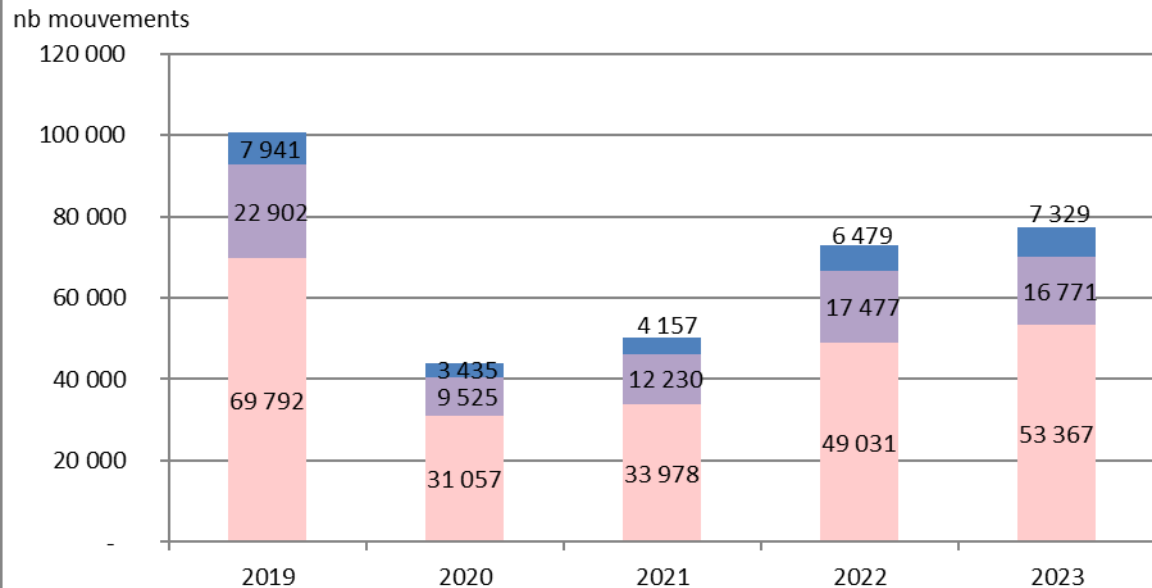


01 Climat sonore

La nuit aéronautique se répartie en 3 périodes :
journée (6h-18h), soirée (18h-22h), nuit (22h-06h).
Une période cœur de nuit entre 00h-06h est identifiée également.

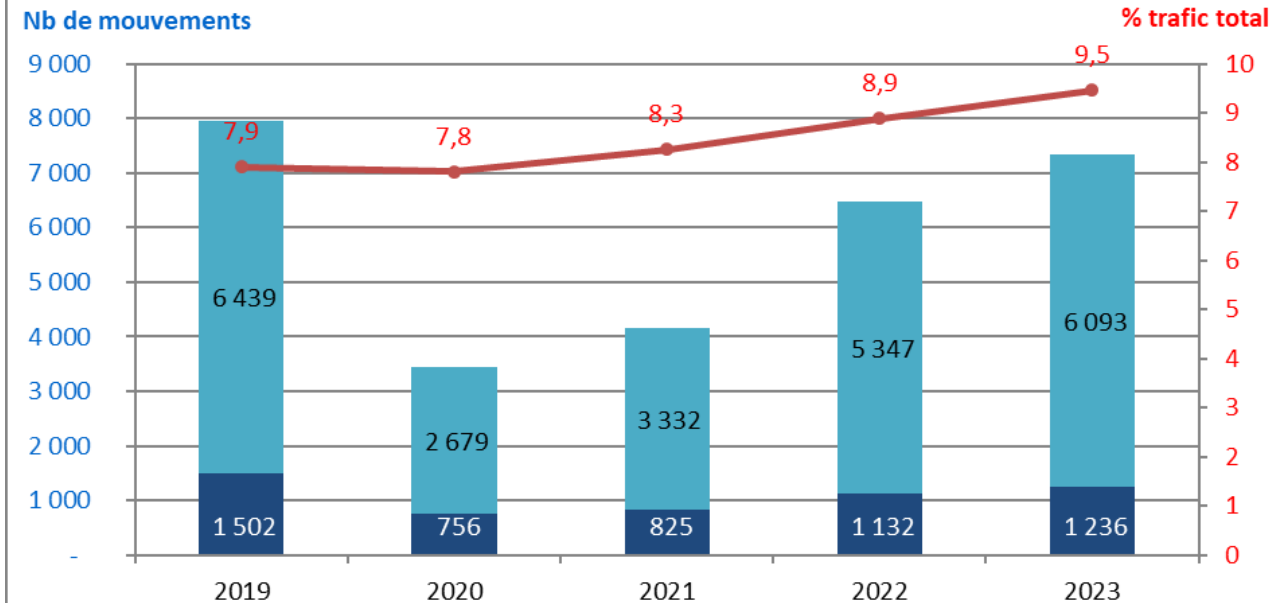
Evolution du trafic par période

JOUR (6h-18h) SOIREE (18h-22h) NUIT (22h-6h)



Evolution du trafic nocturne 22h-06h

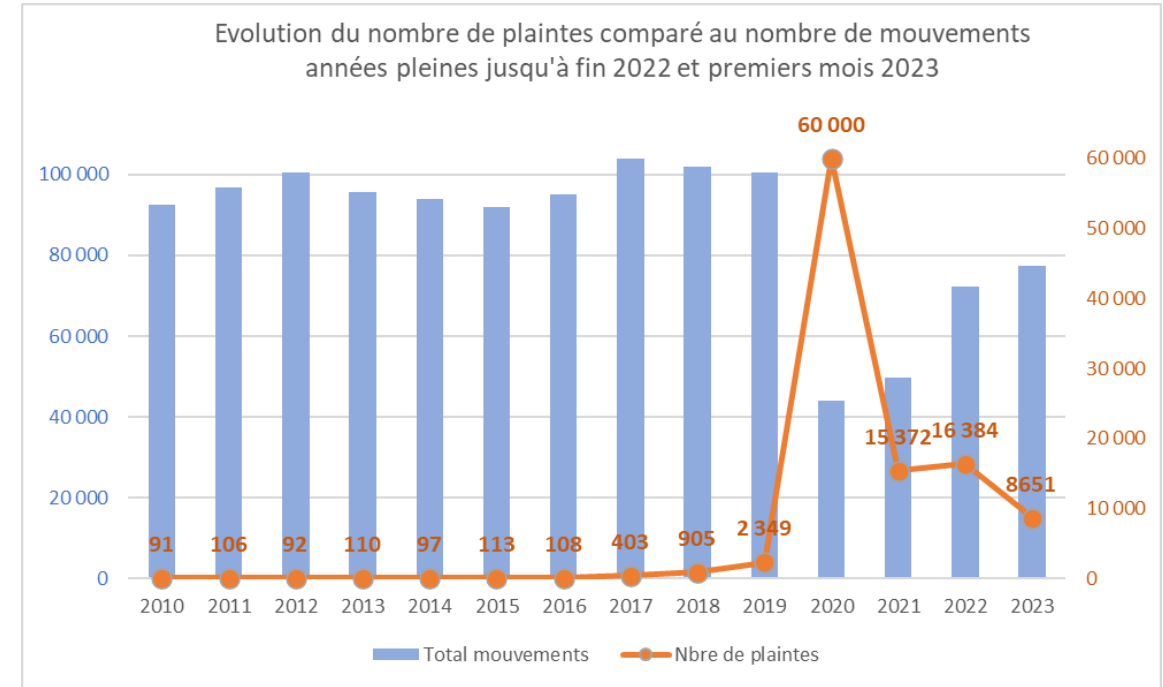
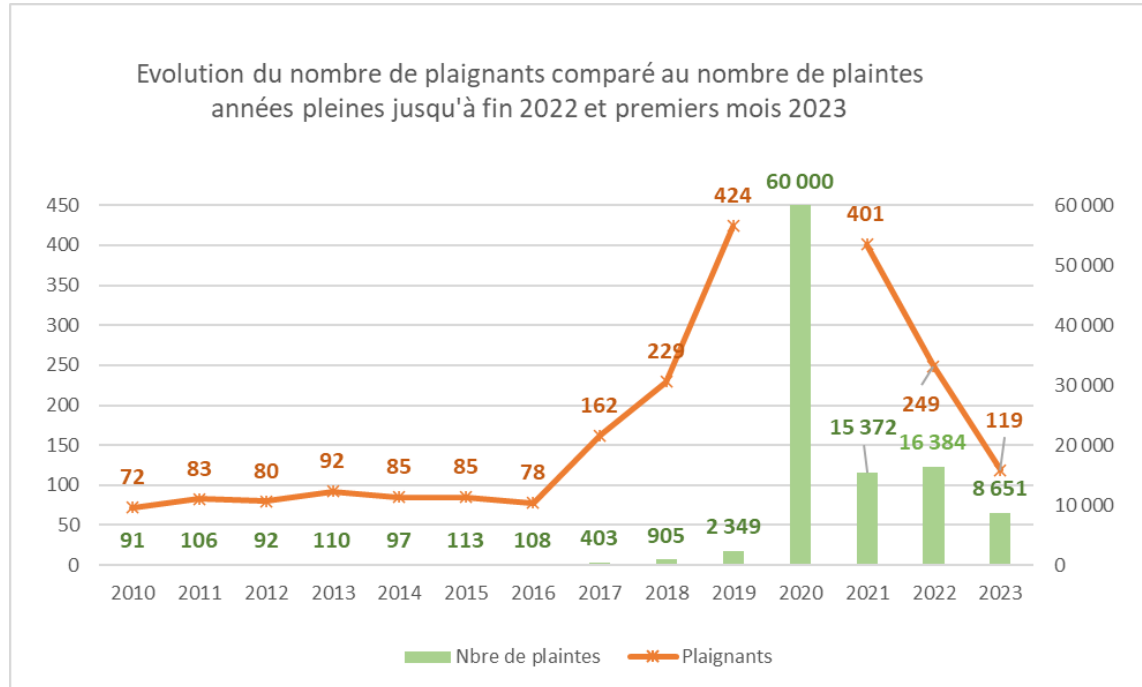
cœur de nuit (00h-6h) début nuit (22h-00h) part du trafic total (%)



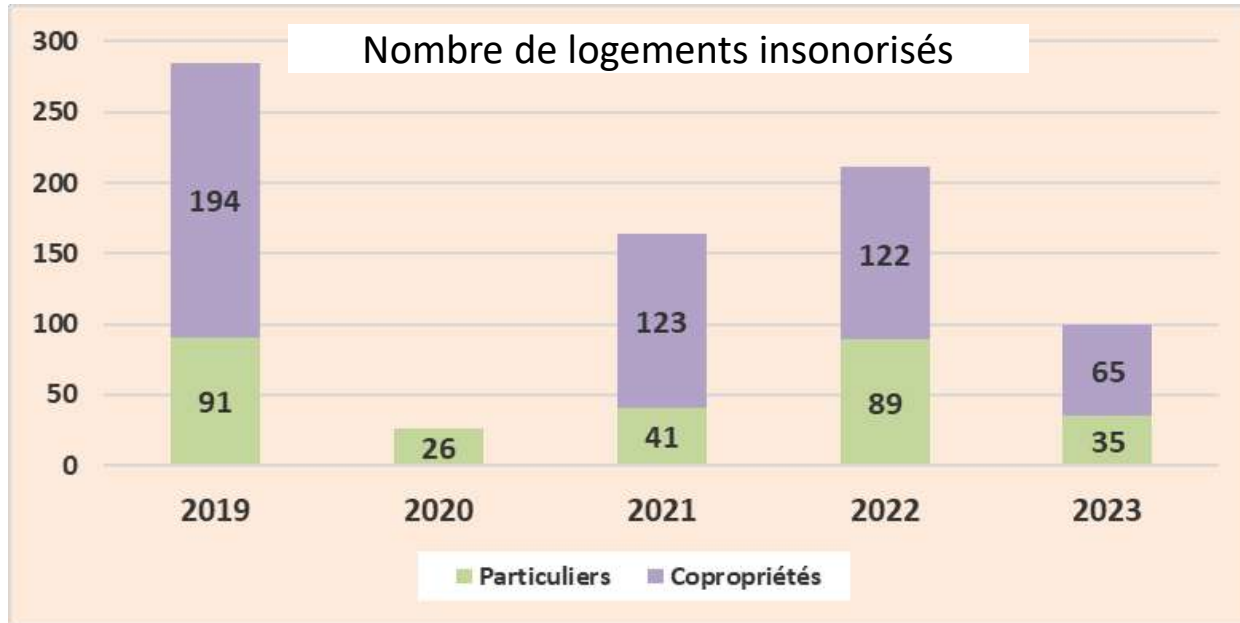
* un mouvement : un décollage ou un atterrissage

01 Climat sonore

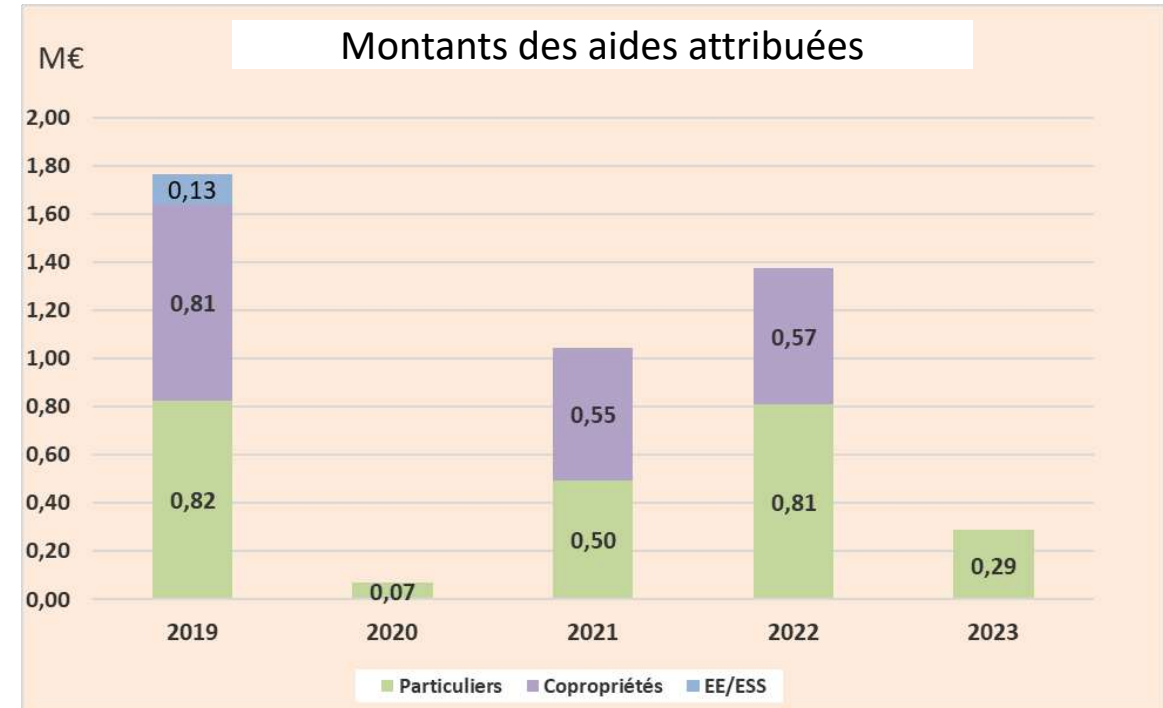
Les réclamations de la riveraineté sont traitées depuis 2021 par le nouveau système Casper Noise.



02 Aide à l'insonorisation

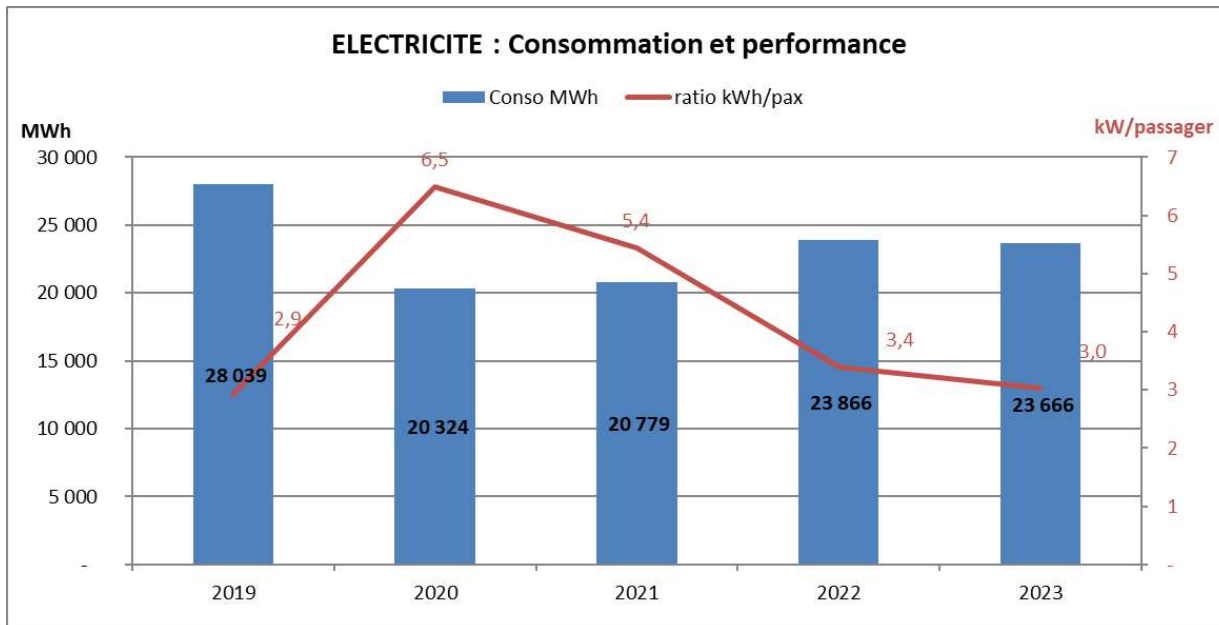


12 631 logements insonorisés depuis 1995

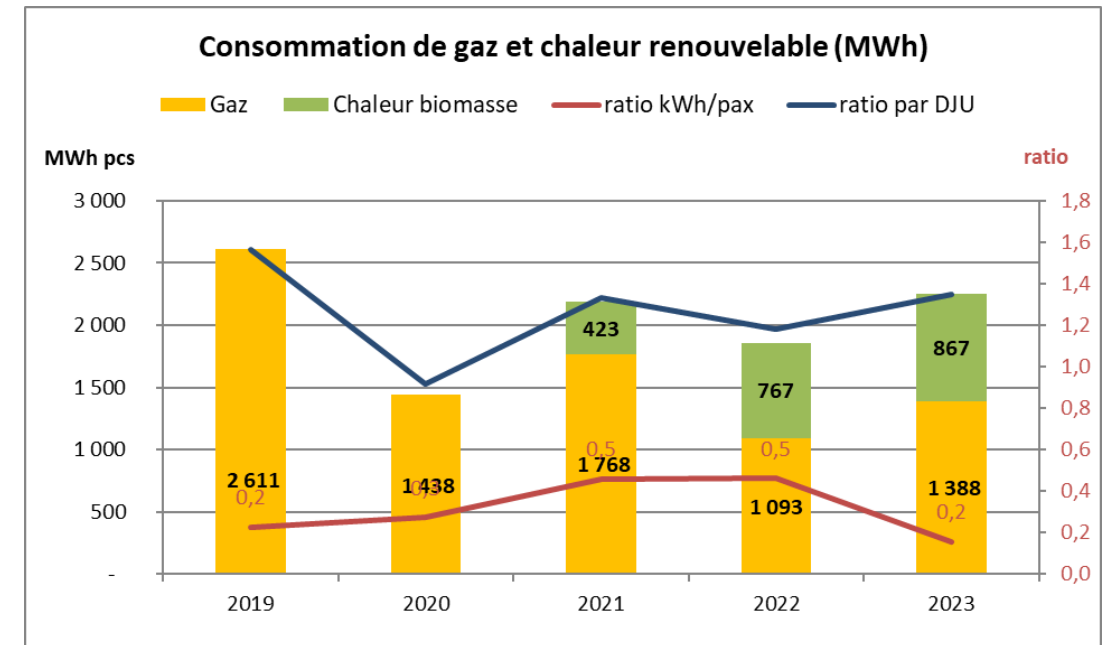


Environ 78 M€ engagés depuis 1995

03 Consommations de ressources

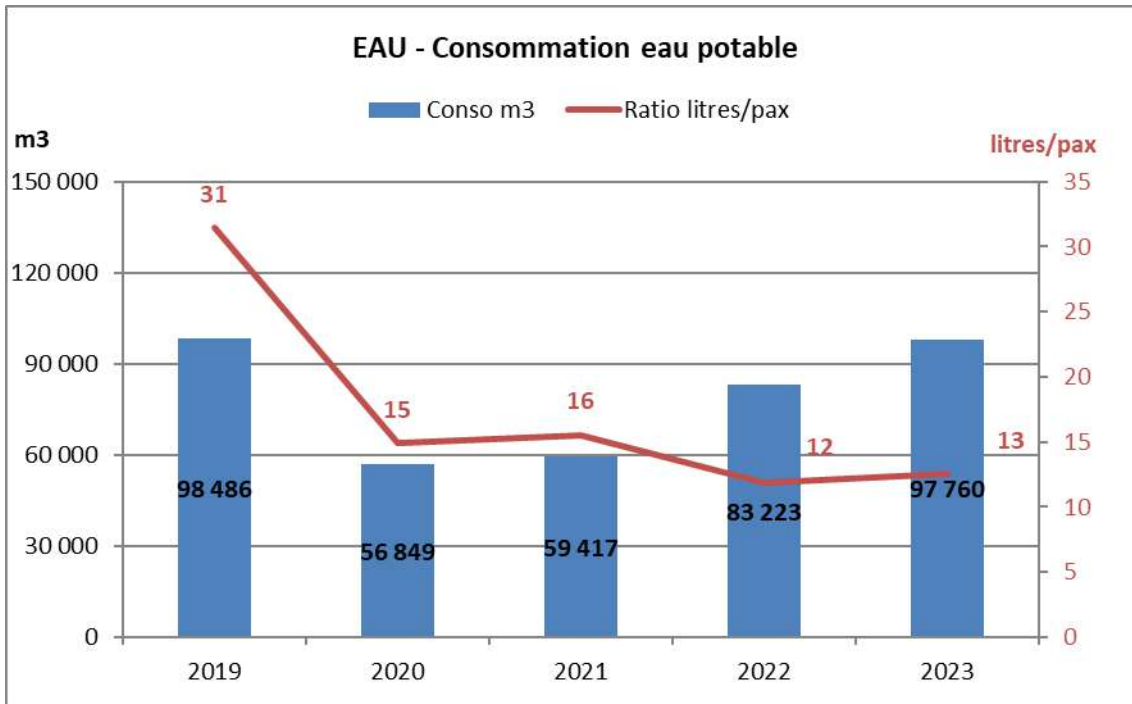


La consommation énergétique comprend l'éclairage, la climatisation ainsi que tous les autres usages de l'électricité.

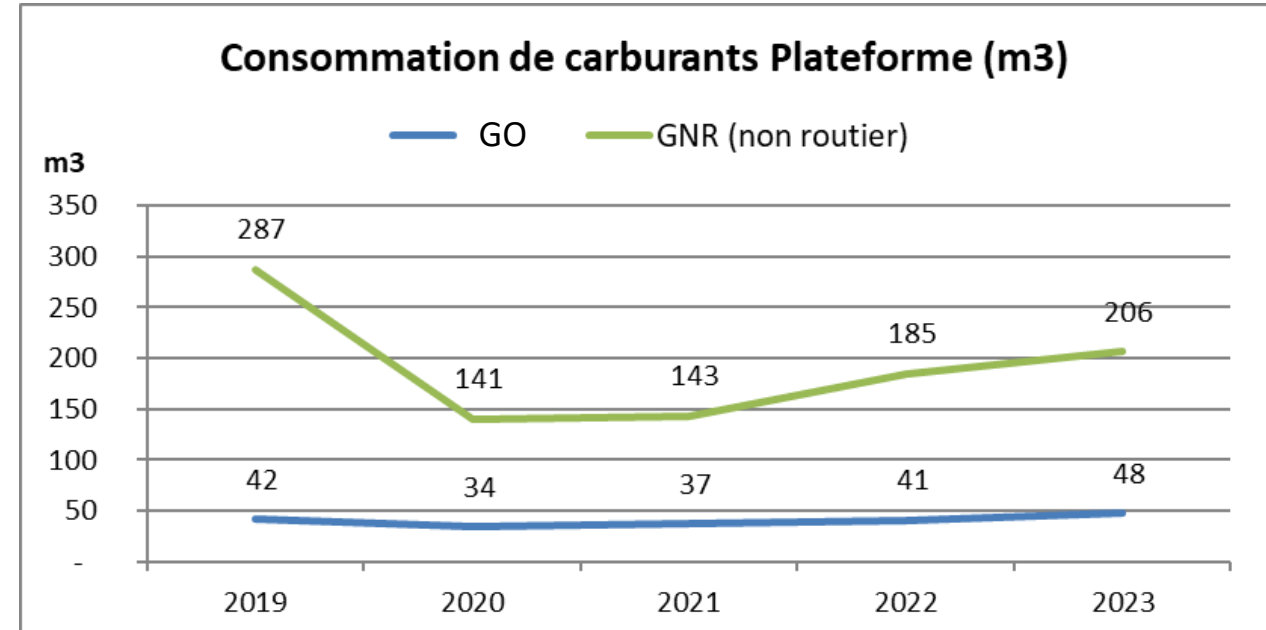


Depuis fin 2021, le chauffage est assuré par 2 sources : des chaufferies au gaz, et l'achat de chaleur renouvelable (réseau de chaleur de Toulouse-Métropole, chaufferie biomasse).

03 Consommations de ressources

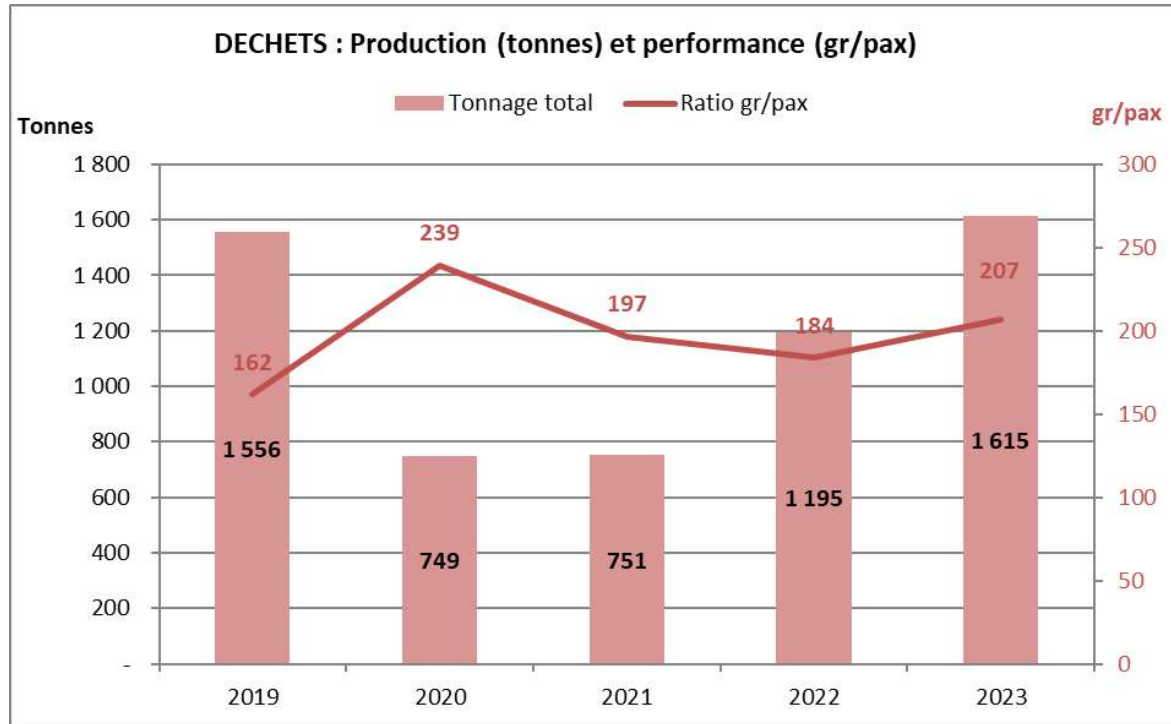


L'eau est utilisée pour les usages domestiques, sanitaires, restauration.

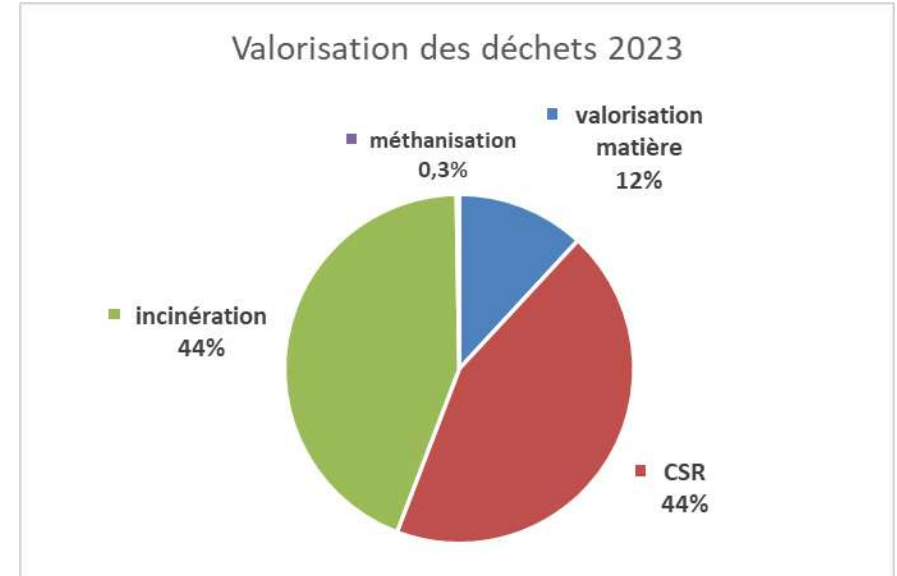


Les carburants gasoil et gasoil non routier sont utilisés pour les véhicules et engins de service d'ATB et des assistants en escale.

04 Production de déchets



Les déchets proviennent de toutes les activités de la plateforme, restauration, bureaux, avions, ...

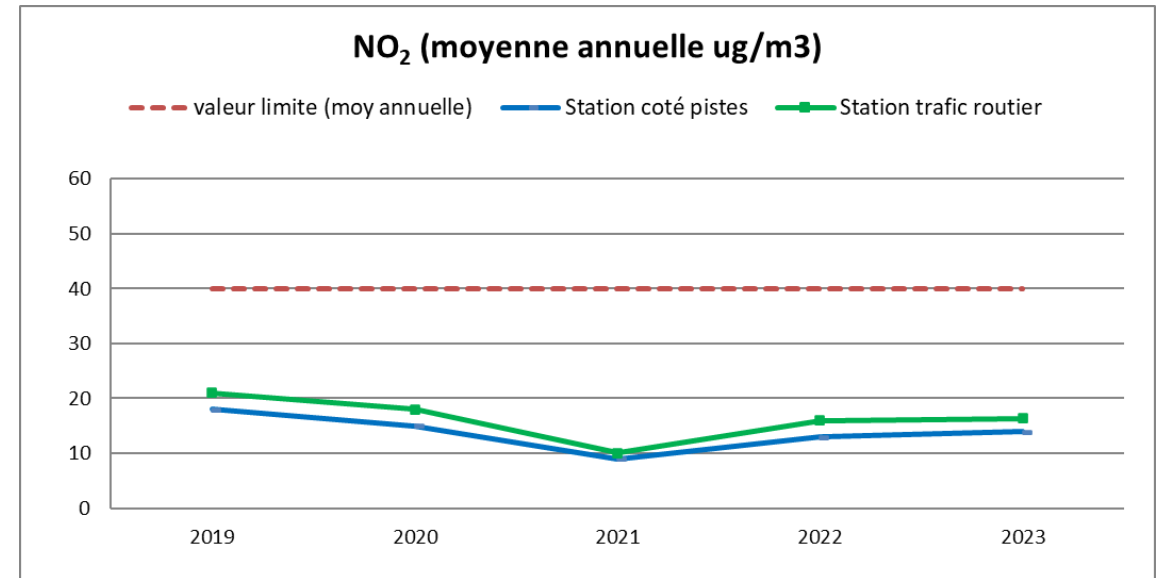
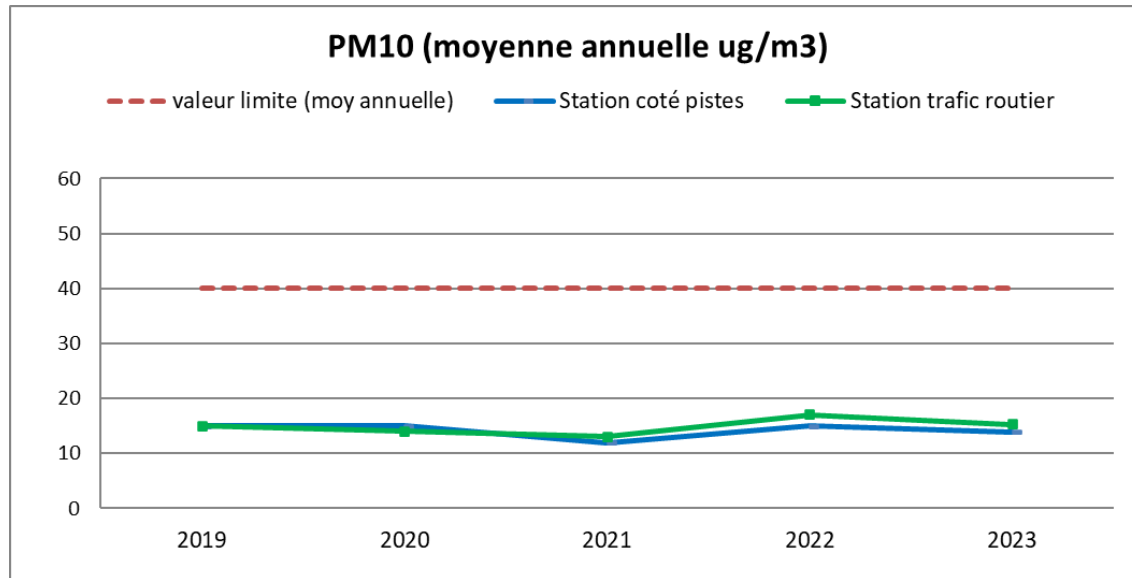


- *Valorisation matière : Recyclage (verre, papier, cartons, ferraille, bois,)*
- *Valorisation énergétique : Incinération avec récupération d'énergie (DIB)*
- *Valorisation combustible de substitution (CSR) : transformation des déchets en combustibles utilisés dans les cimenteries*

05 Qualité de l'air

2 stations mesurent en continue la qualité de l'air sur la zone aéroportuaire :
- La station TRAFIC ROUTIER est située sur les voiries à proximité du parking P4.
- La station PISTES est située à proximité des pistes et des parkings avions.
Les polluants mesurés sont le Dioxyde d'azote NO₂ et les poussières PM₁₀.

Les résultats sont consultables en temps réel en ligne : <https://atmo-occitanie.org/>

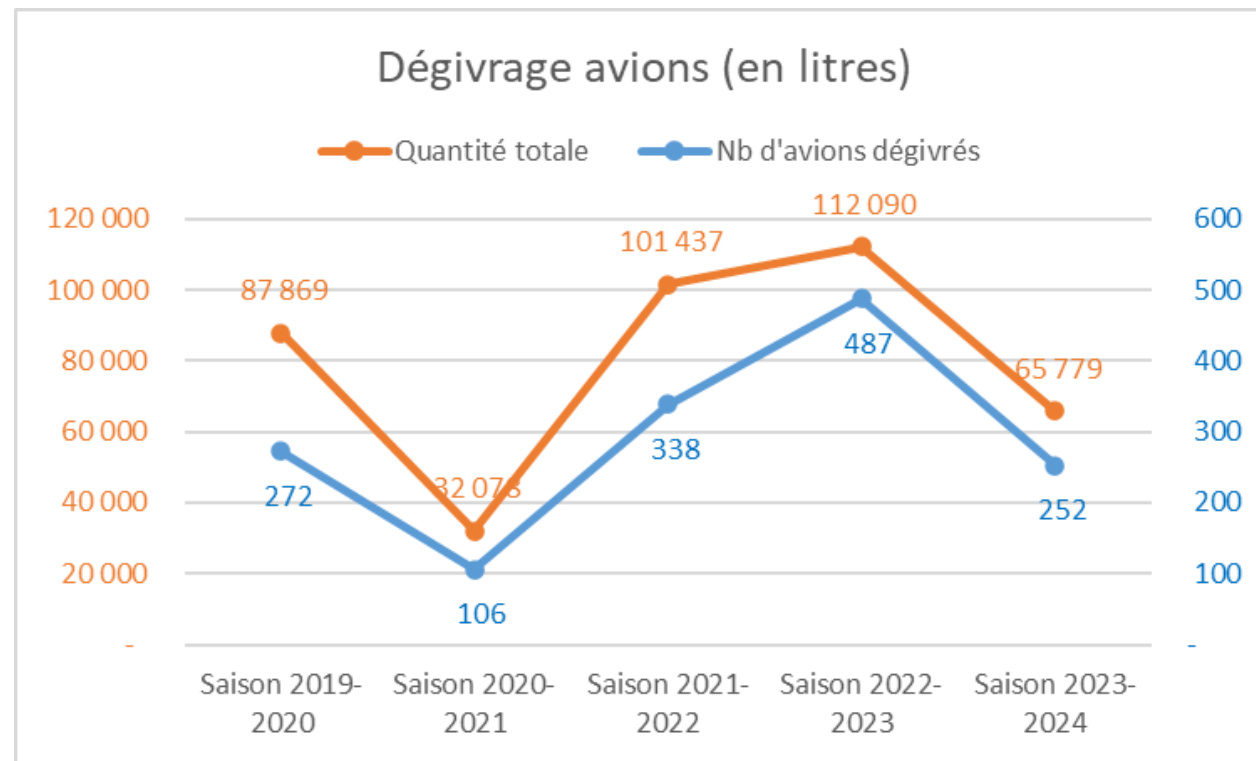


A noter :

En 2023, aucun dépassement de la valeur limite de moyenne annuelle n'a été recensé, pour les PM₁₀ et NO₂.

06 Dégivrages

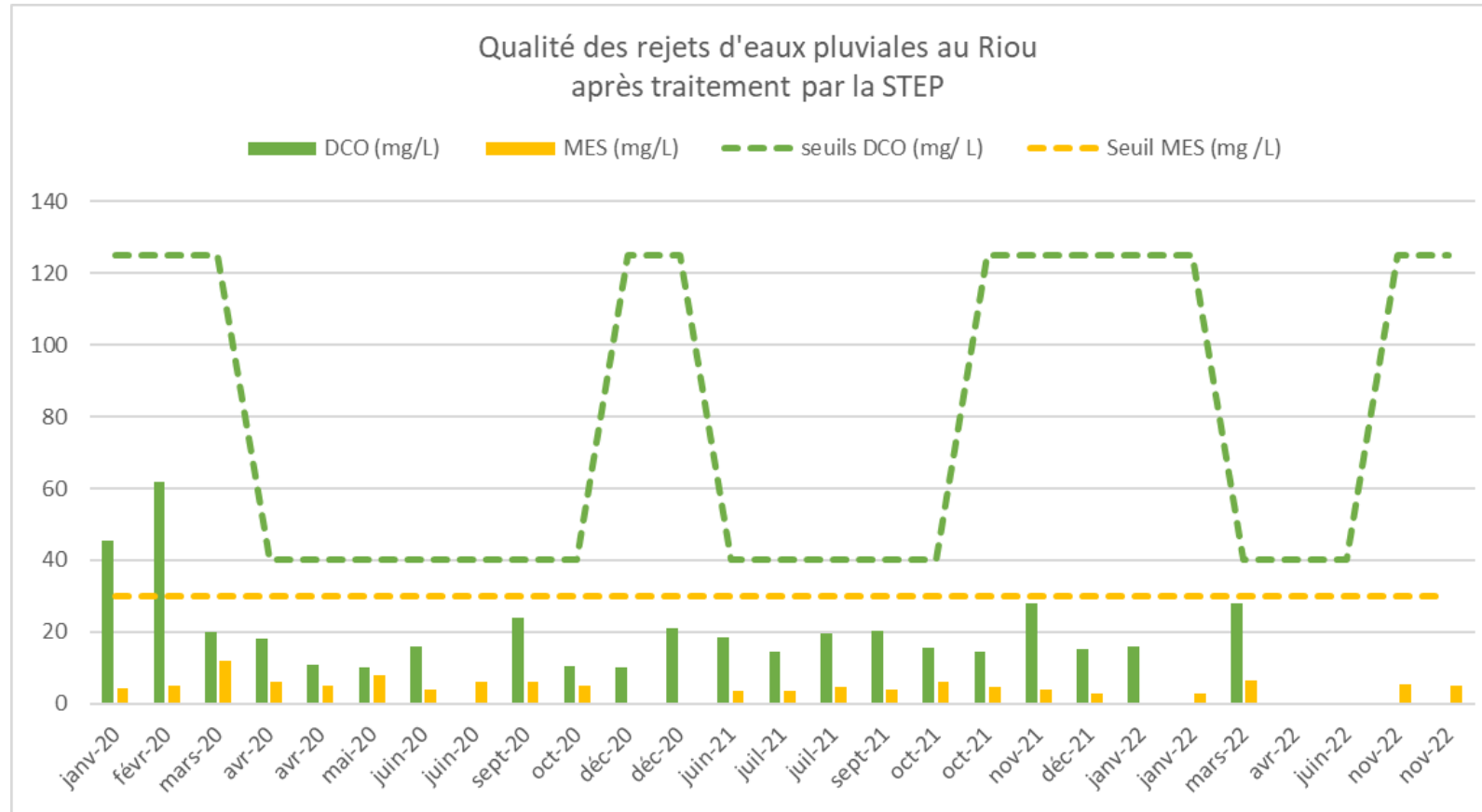
En saison hivernale, le dégivrage consiste à retirer la glace et le givre accumulés sur les avions. Les particules de glace et de givre peuvent paralyser les surfaces de contrôle (volets, ailerons...). Les produits utilisés sont ramassés au sol et traités par la station de traitement des eaux pluviales.



- Reprise de l'activité en 2022, après 2 années d'activité réduite (crise COVID)
- 2023/2024 : hiver doux

07 Qualité des rejets des eaux pluviales (1/3)

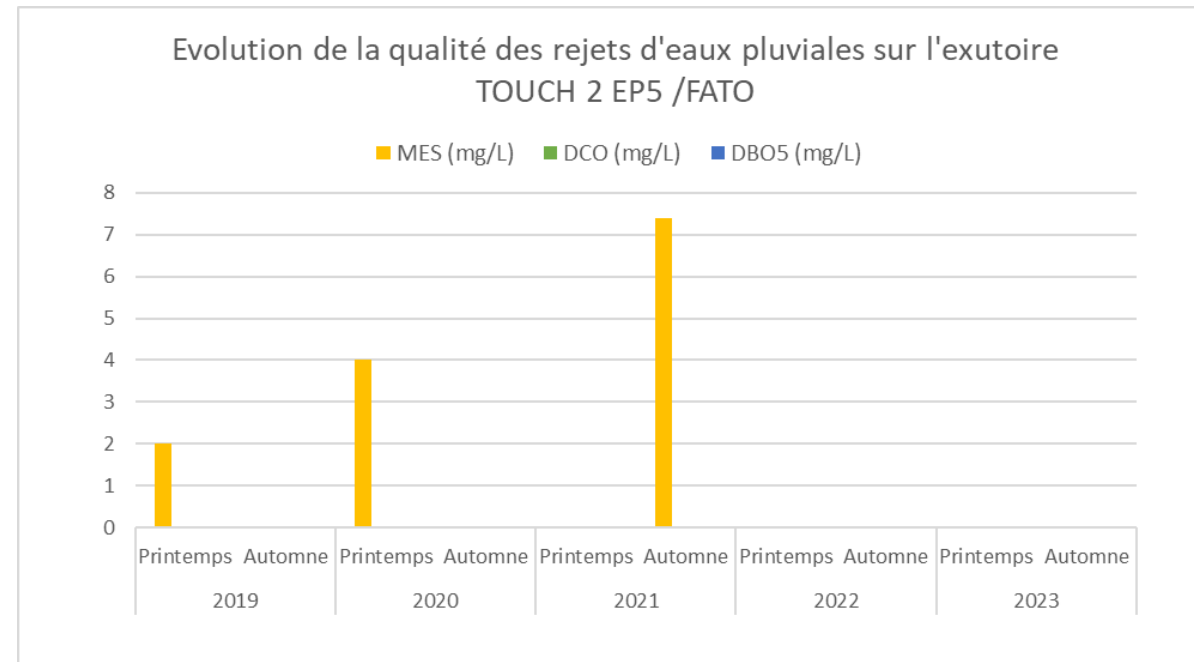
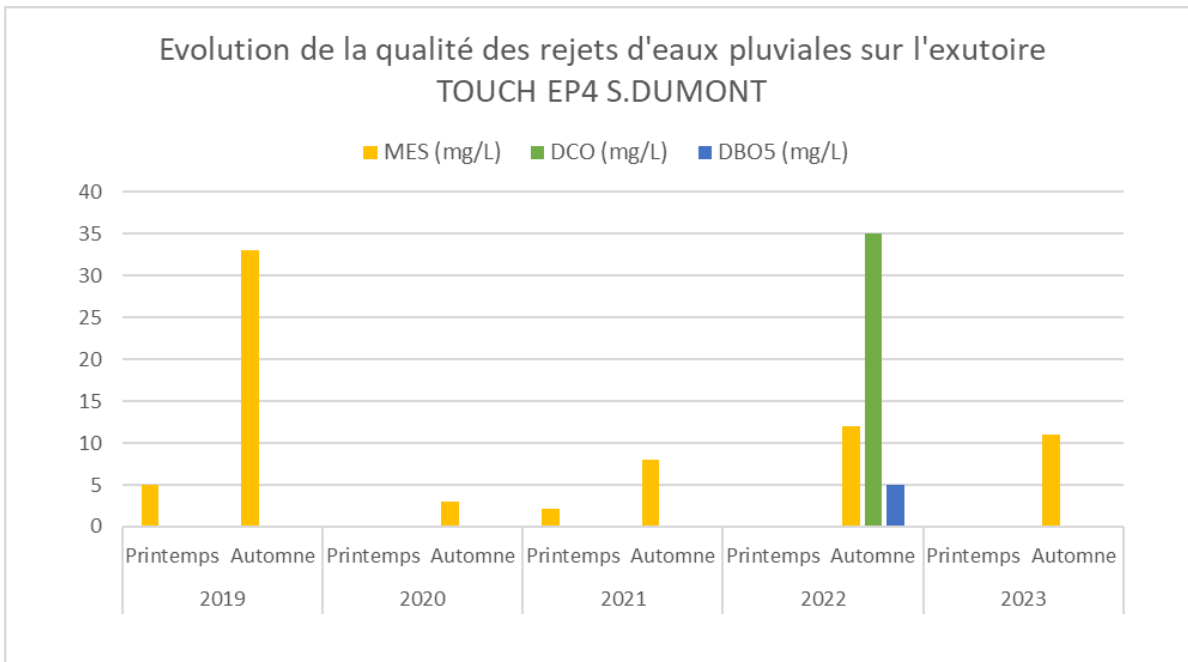
Les eaux pluviales collectées sur les zones imperméabilisées du bassin versant du Riou sont traitées par une station de traitement spécifique des eaux pluviales avant rejet au Riou. Les rejets sont soumis à des seuils définis par un arrêté d'autorisation.



- Aucun dépassement des seuils autorisés n'est observé.

07 Qualité des rejets des eaux pluviales (2/3)

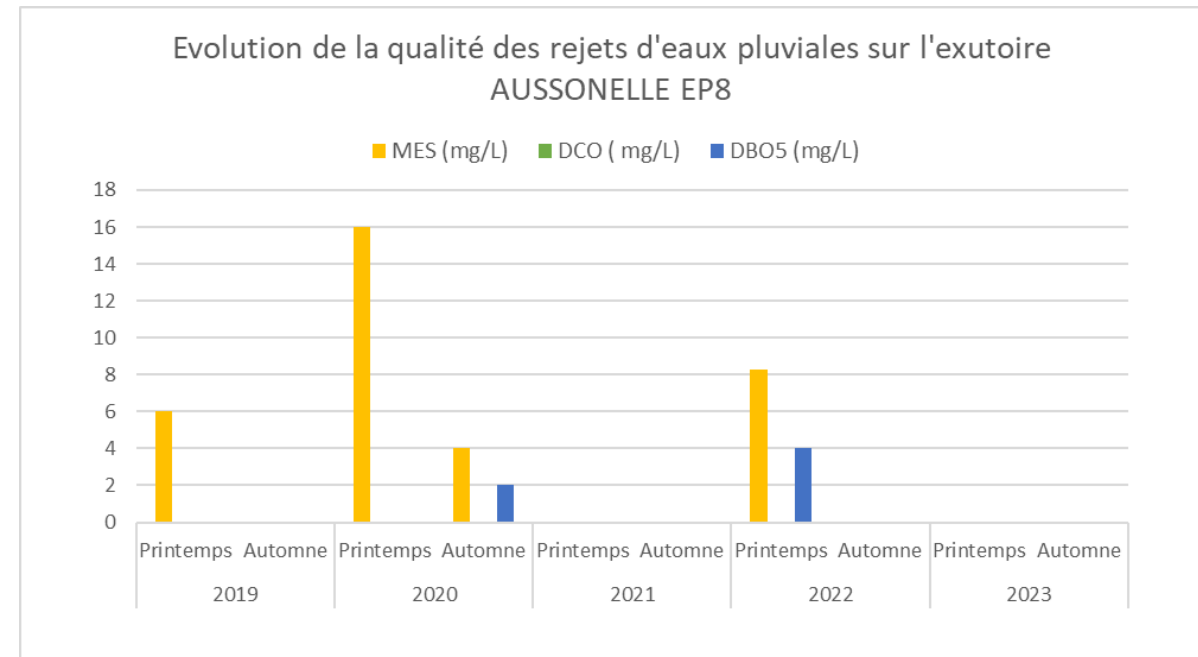
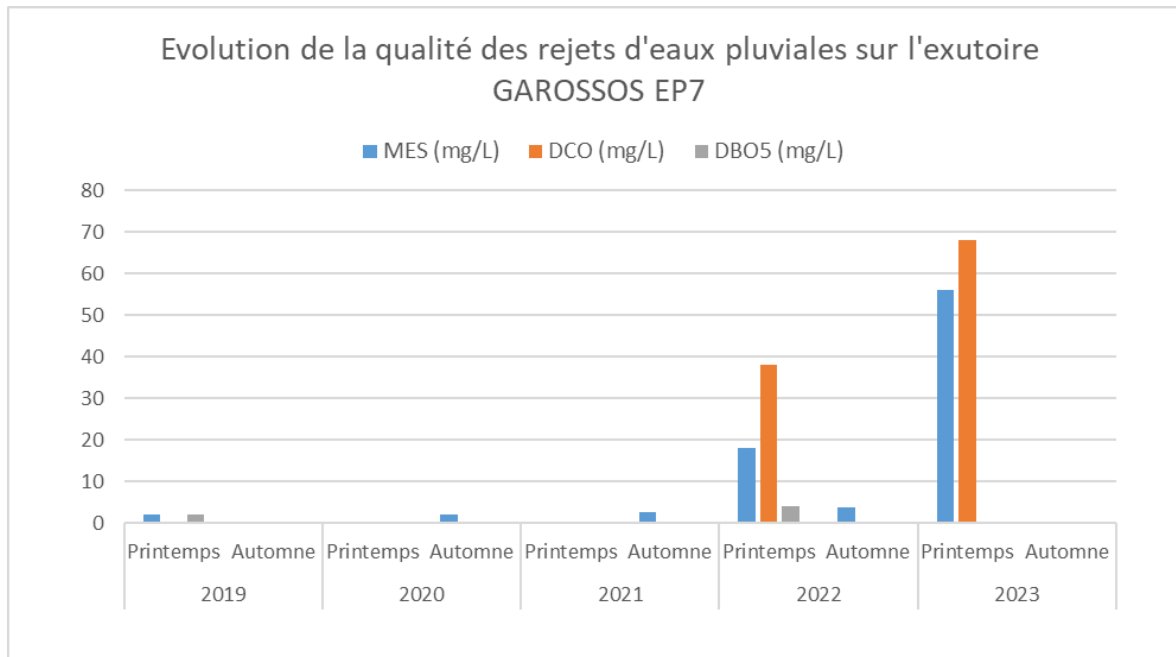
Les autres eaux pluviales collectées sur les zones imperméabilisées des autres bassins versants sont rejetées au milieu naturel et font l'objet d'une surveillance bi-annuelle dans le cadre d'un arrêté d'autorisation.



NB : L'absence de données : soit les valeurs sont inférieures aux limites de quantification, soit l'exutoire était à sec.

07 Qualité des rejets des eaux pluviales (3/3)

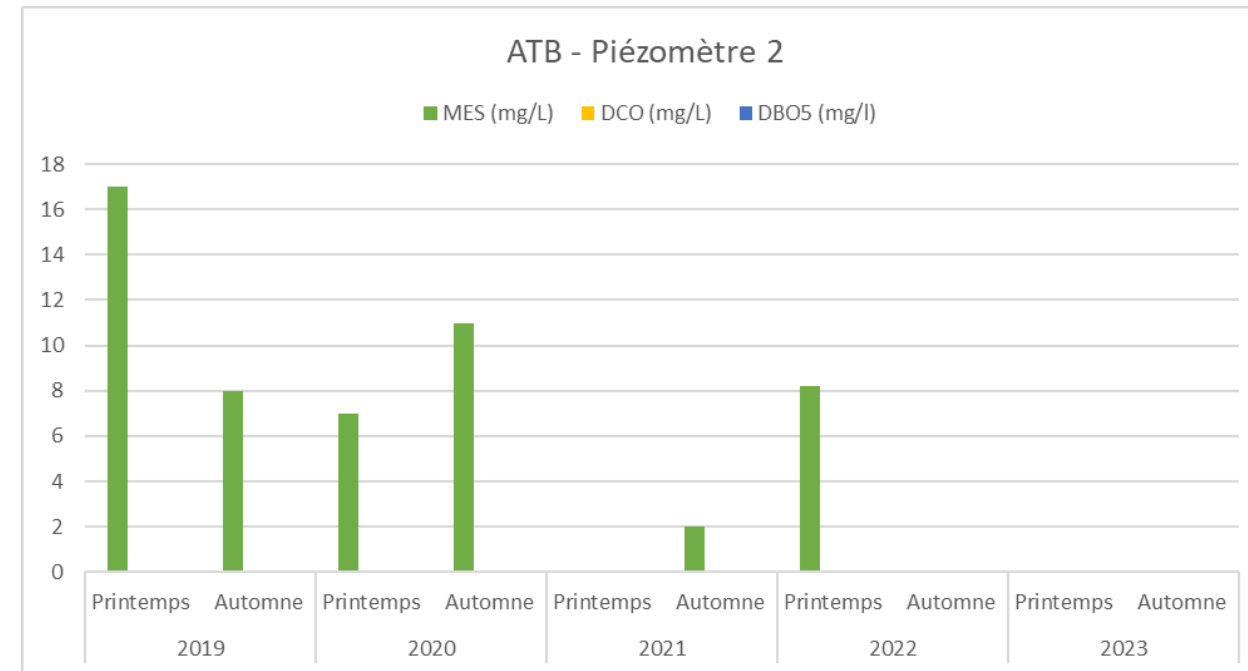
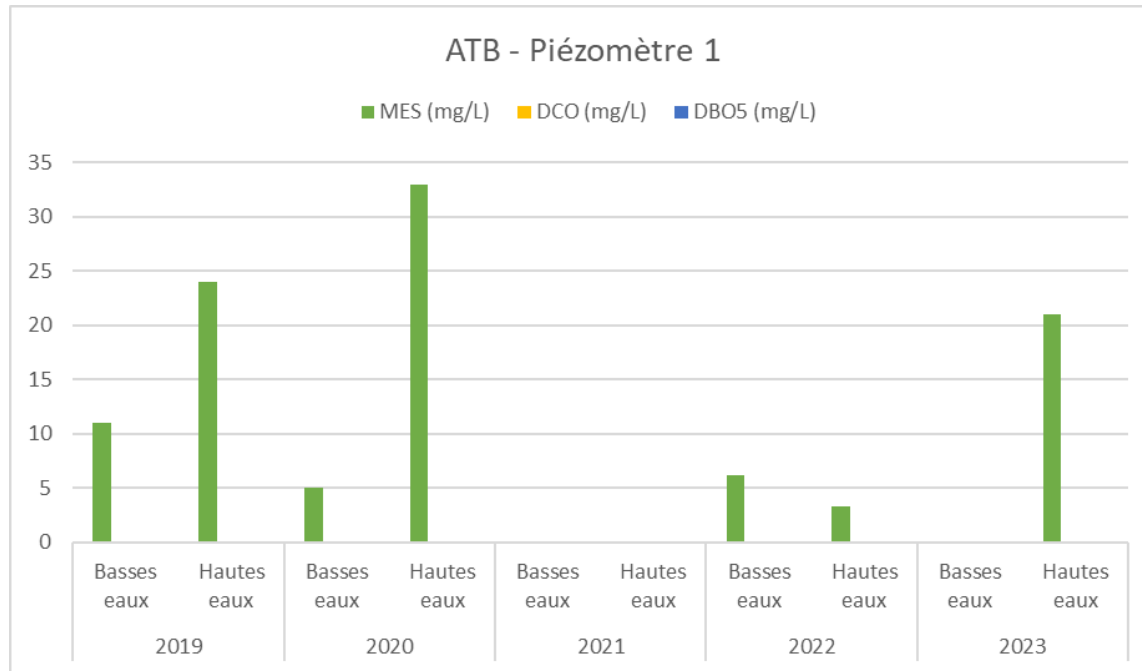
Les autres eaux pluviales collectées sur les zones imperméabilisées des autres bassins versants sont rejetées au milieu naturel et font l'objet d'une surveillance bi-annuelle dans le cadre d'un arrêté d'autorisation.



NB : L'absence de données : soit les valeurs sont inférieures aux limites de quantification, soit l'exutoire était à sec.

08 Qualité des eaux de nappes

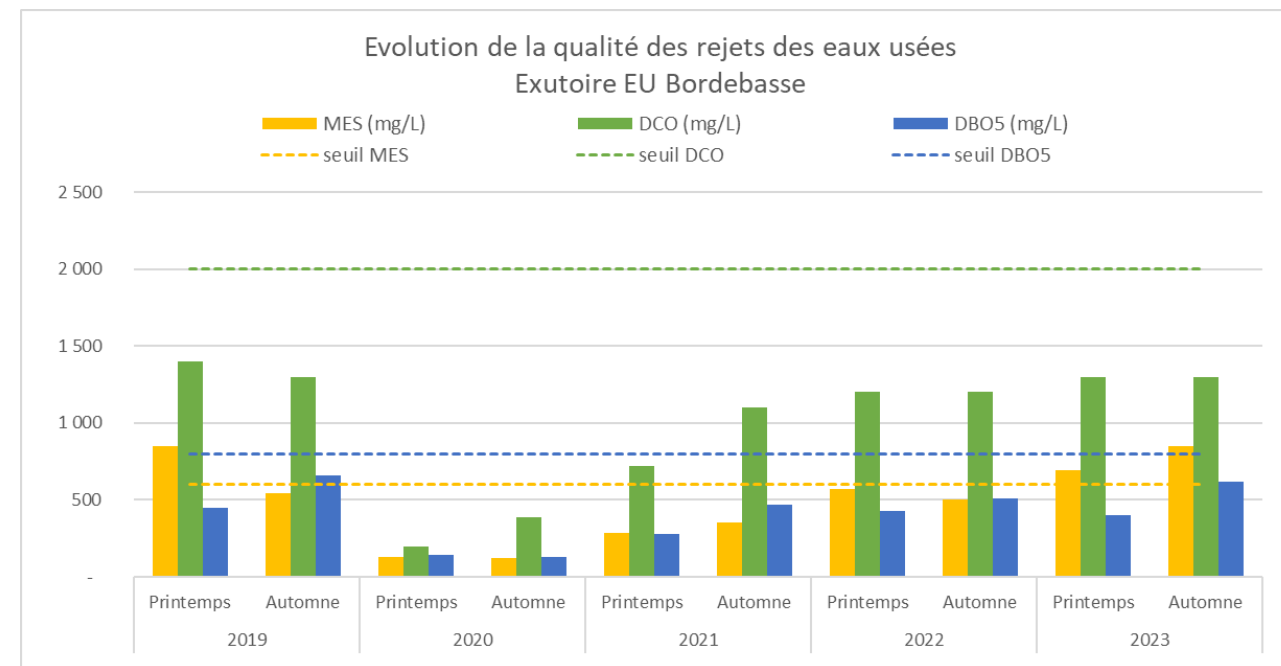
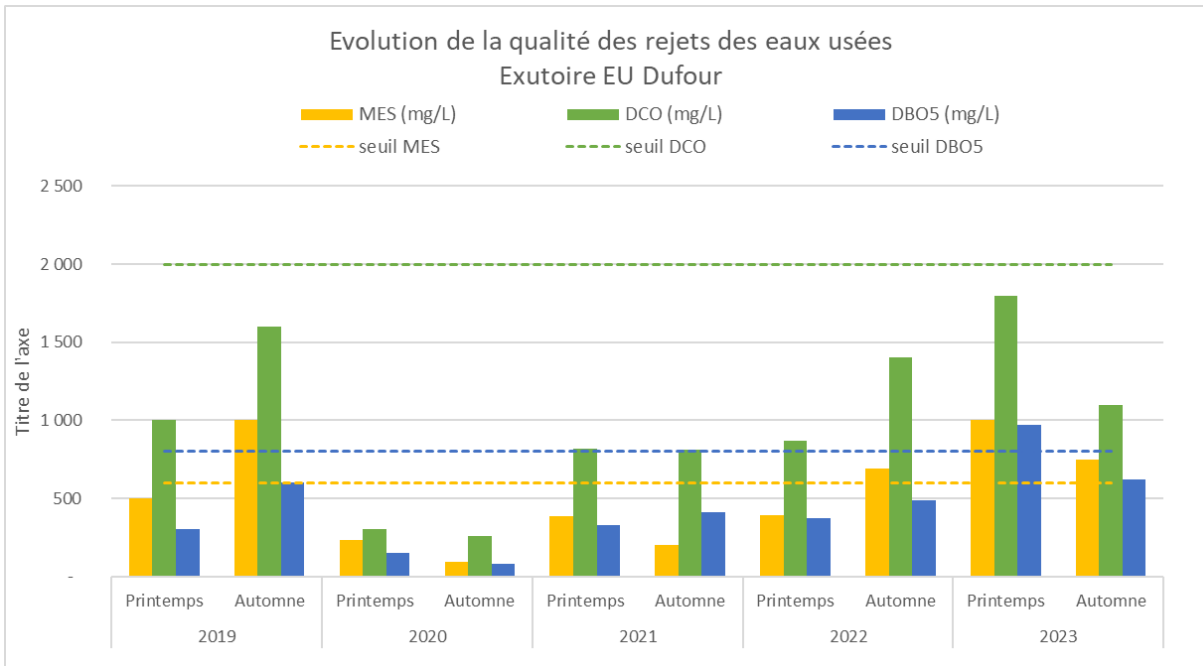
Les eaux de nappe font l'objet d'une surveillance bi-annuelle dans le cadre d'un arrêté d'autorisation, pour identifier d'éventuelles pollutions.



NB : L'absence de données : les valeurs sont inférieures aux limites de quantification

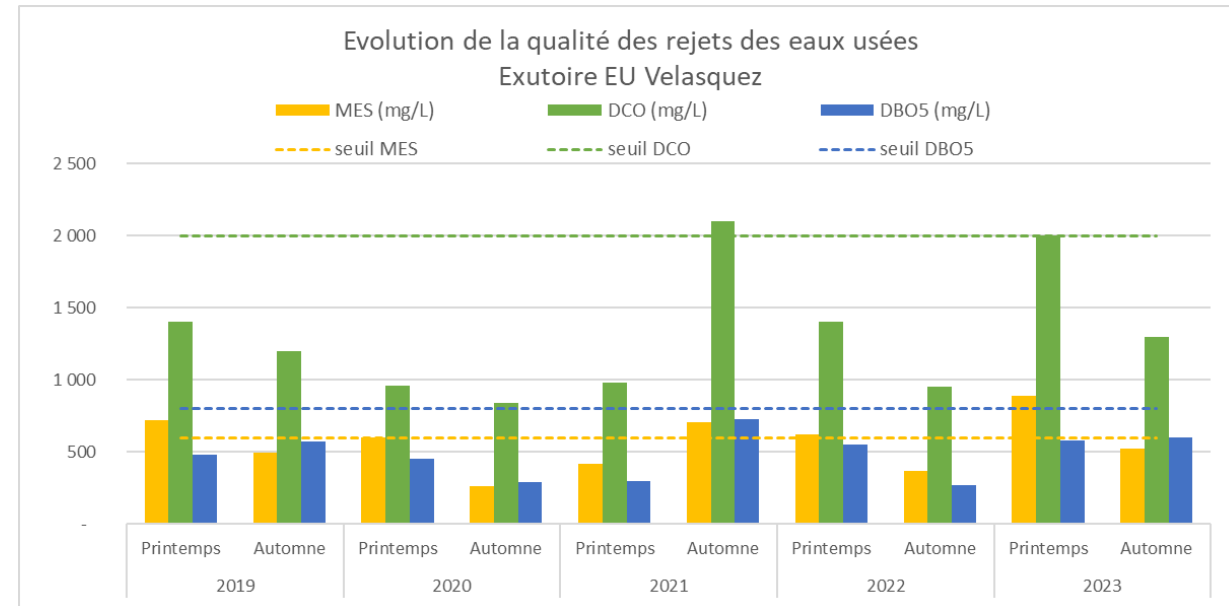
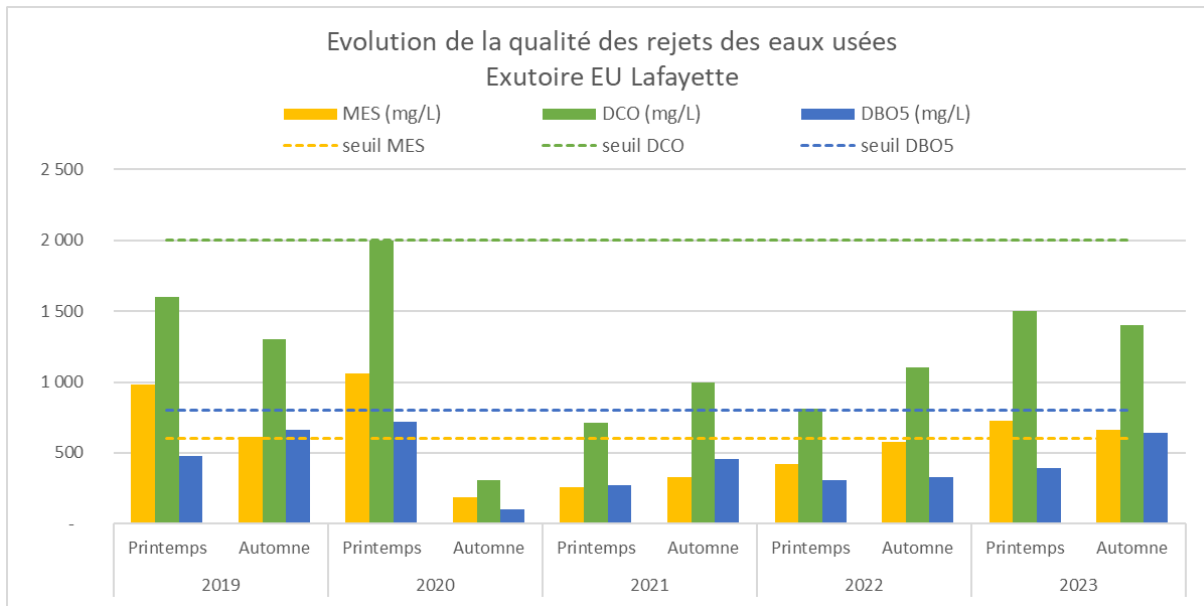
09 Qualité des rejets des eaux usées (1/2)

Les eaux usées collectées font l'objet de 2 campagnes de surveillance par an. Elles sont rejetées dans le réseau communal au niveau de 4 exutoires différents selon les conditions d'une autorisation de rejet.



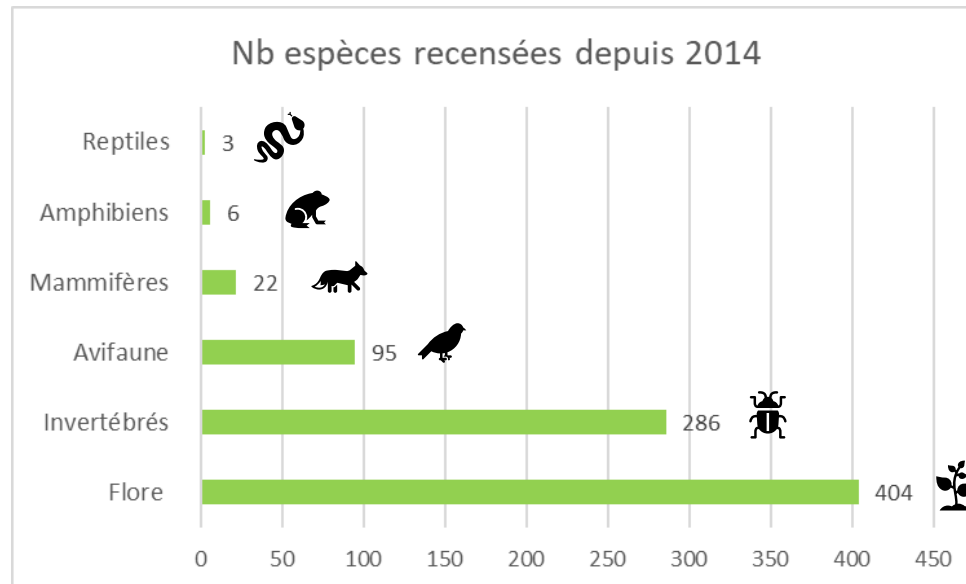
09 Qualité des rejets des eaux usées (2/2)

Les eaux usées collectées font l'objet de 2 campagnes de surveillance par an. Elles sont rejetées dans le réseau communal au niveau de 4 exutoires différents selon les conditions d'une autorisation de rejet.



10 Biodiversité

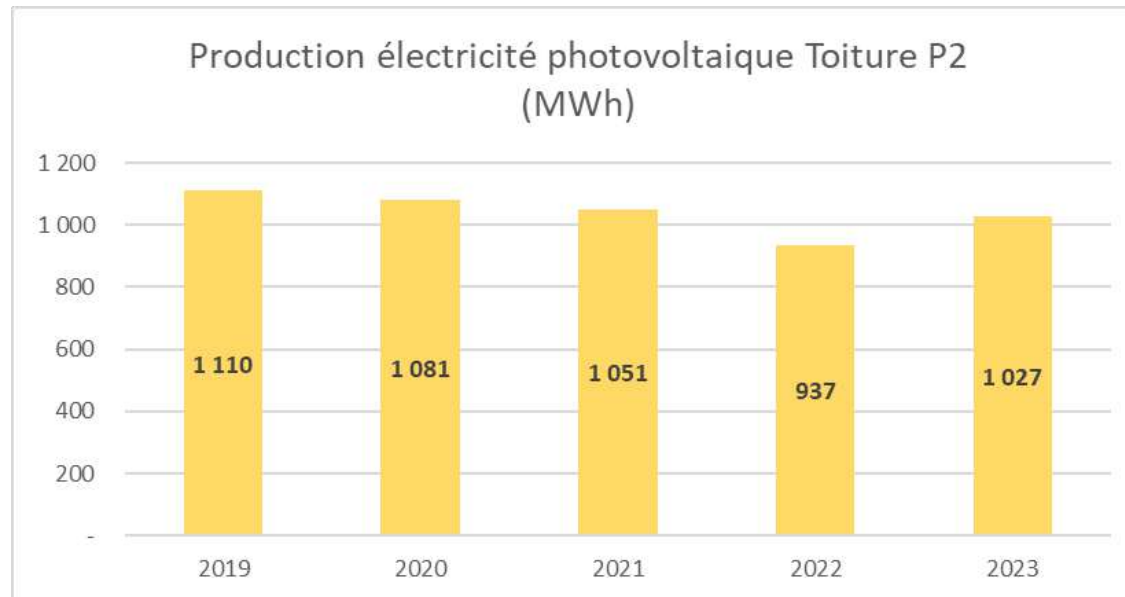
ATB réalise des inventaires réguliers de la biodiversité présente sur la plateforme. Près de 60% des surfaces sont des prairies aéronautiques. Un suivi annuel est réalisé en partenariat avec l'association Aéro-Biodiversité.



Au total 816 espèces recensées depuis 2014

11 Production d'énergies renouvelables

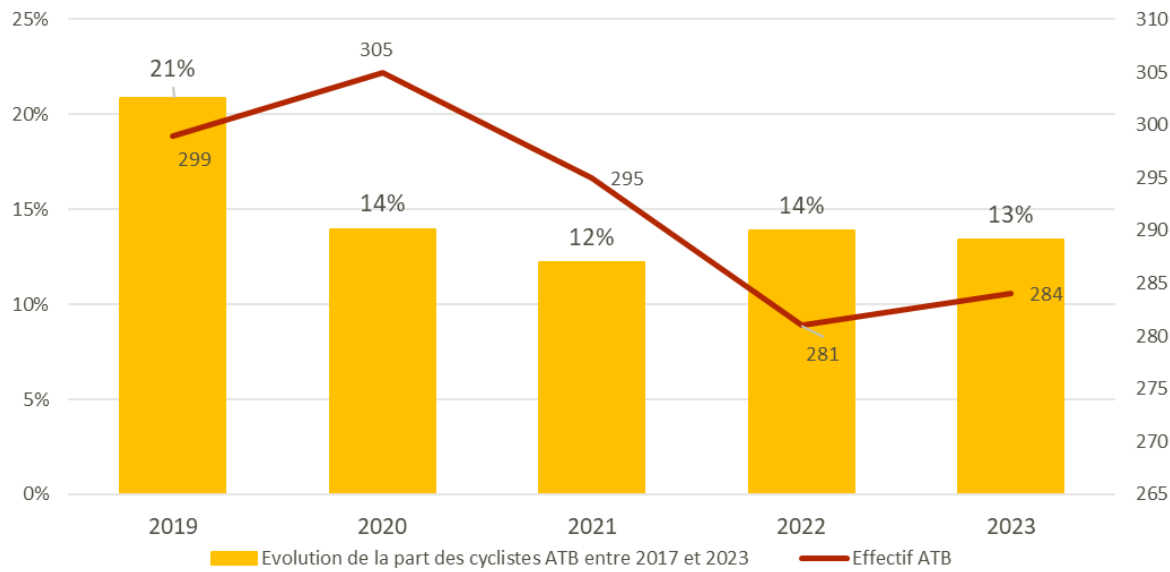
Une centrale de production d'énergie solaire est installée depuis 2018 sur la toiture du parking à étages P2 (injection au réseau)



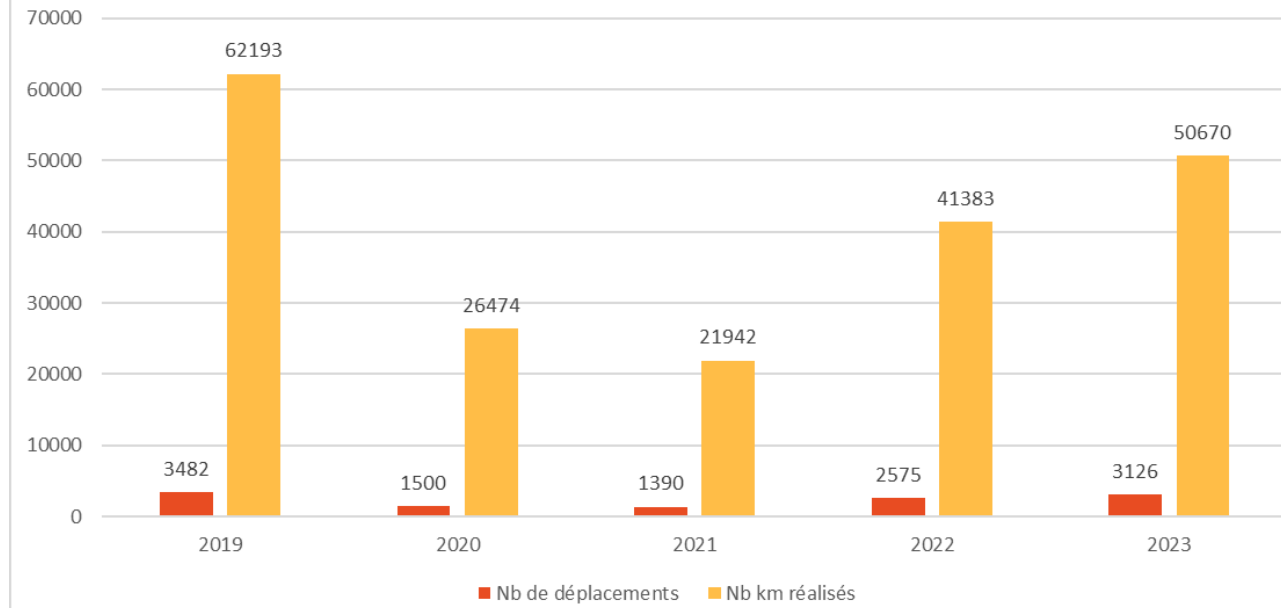
- La production annuelle d'énergie photovoltaïque de la centrale du P2 représente l'équivalent de
 - ✓ 86% de la consommation du parking P2
 - ✓ 6% de la consommation de l'aérogare

12 Mobilité

Evolution de la part des cyclistes ATB entre 2019 et 2023



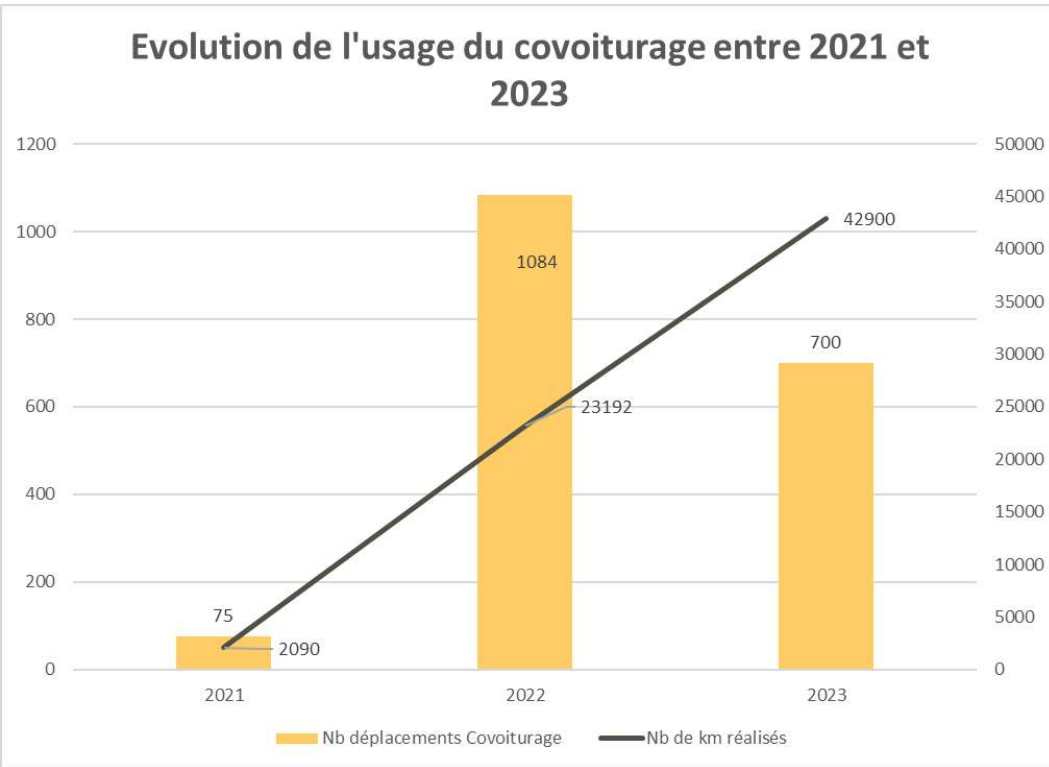
Evolution de l'usage du vélo à ATB entre 2019 et 2023



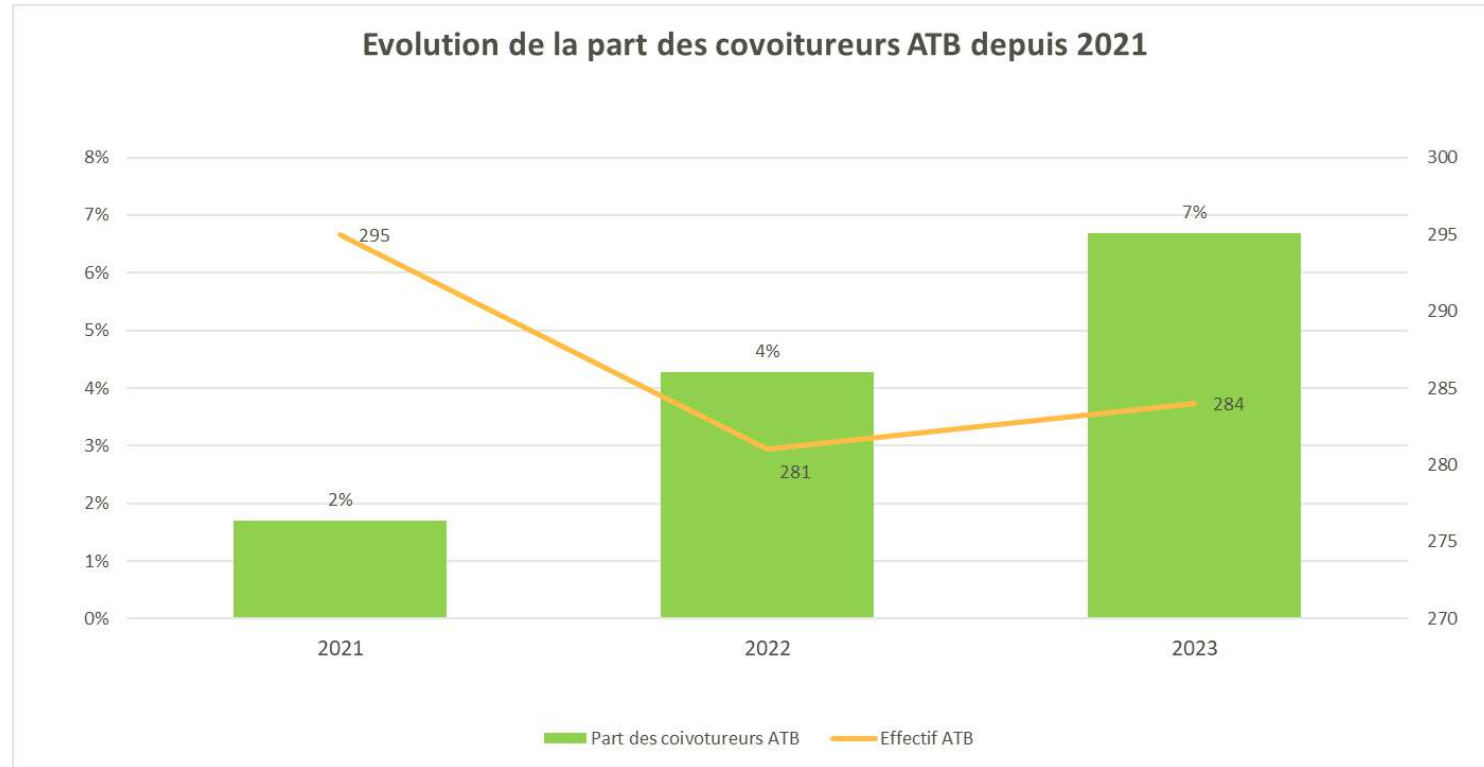
Source : Données RH-FMD



Evolution de l'usage du covoiturage entre 2021 et 2023



Evolution de la part des covoitureurs ATB depuis 2021

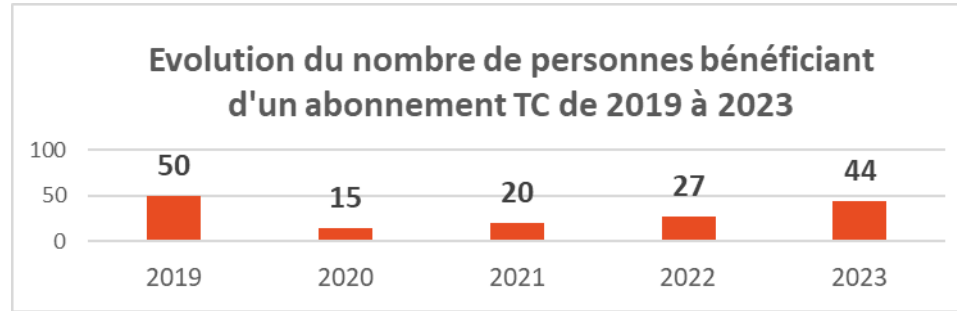


Source : Données RH-FMD

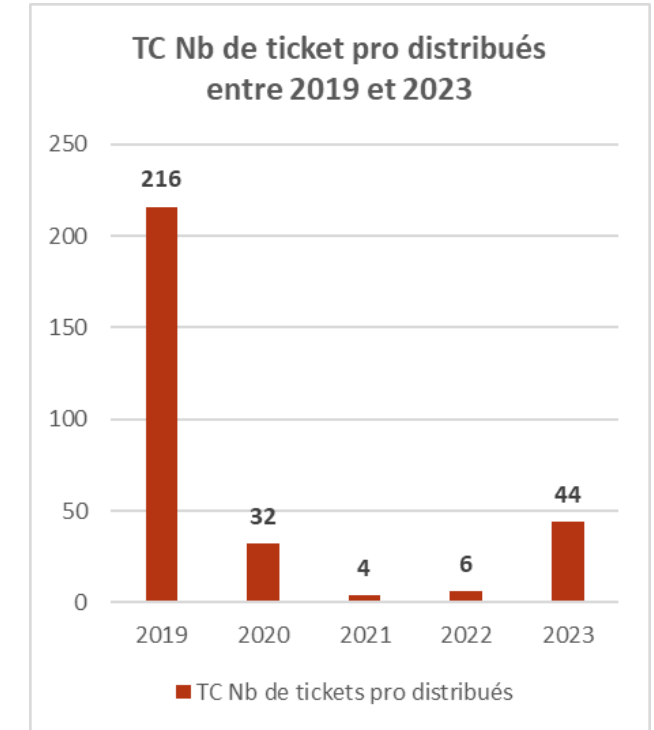


12 Mobilité

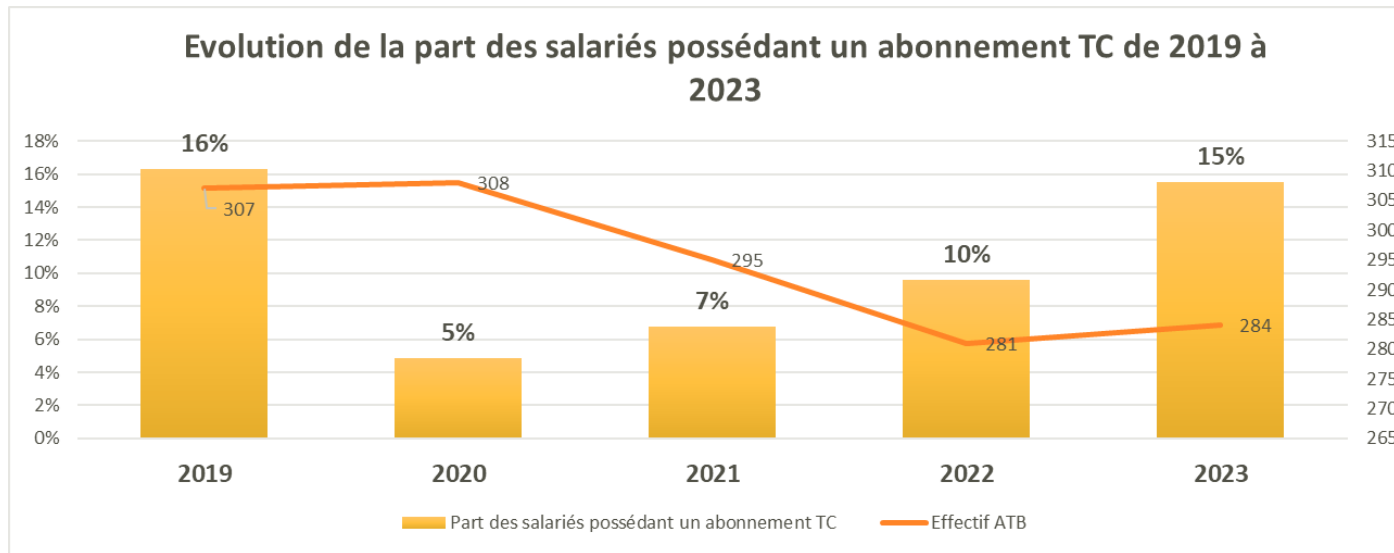
TRANSPORTS EN COMMUN



Source : Données RH – Prise en charge abonnement TC

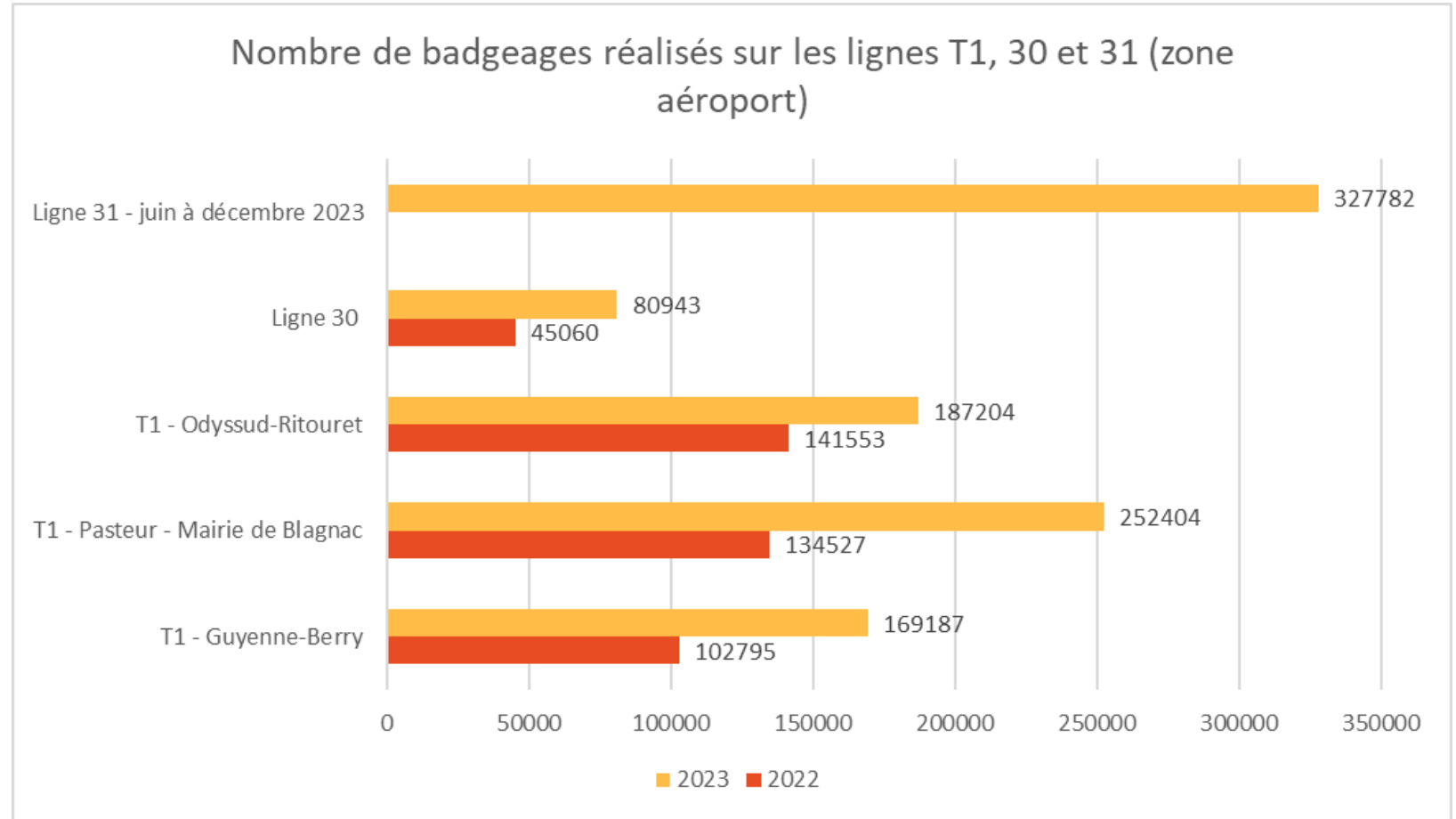
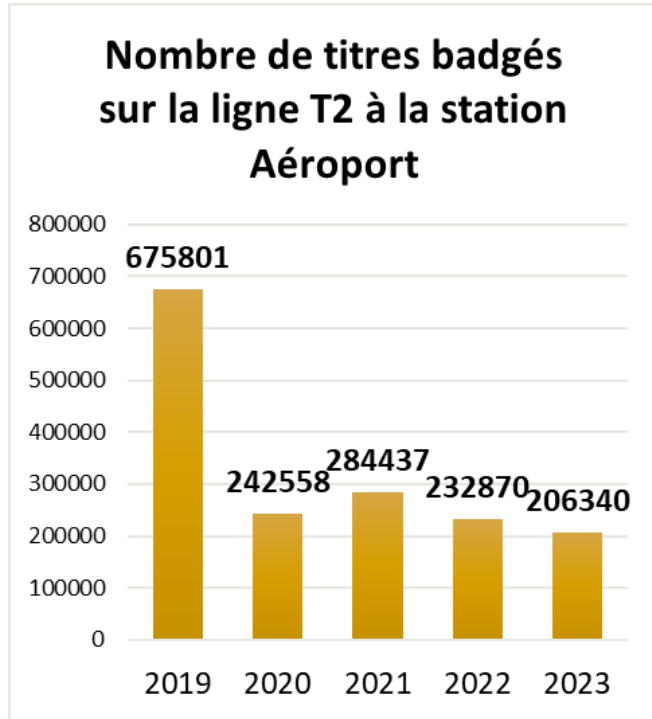


Source : Données Services Généraux



12 Mobilité

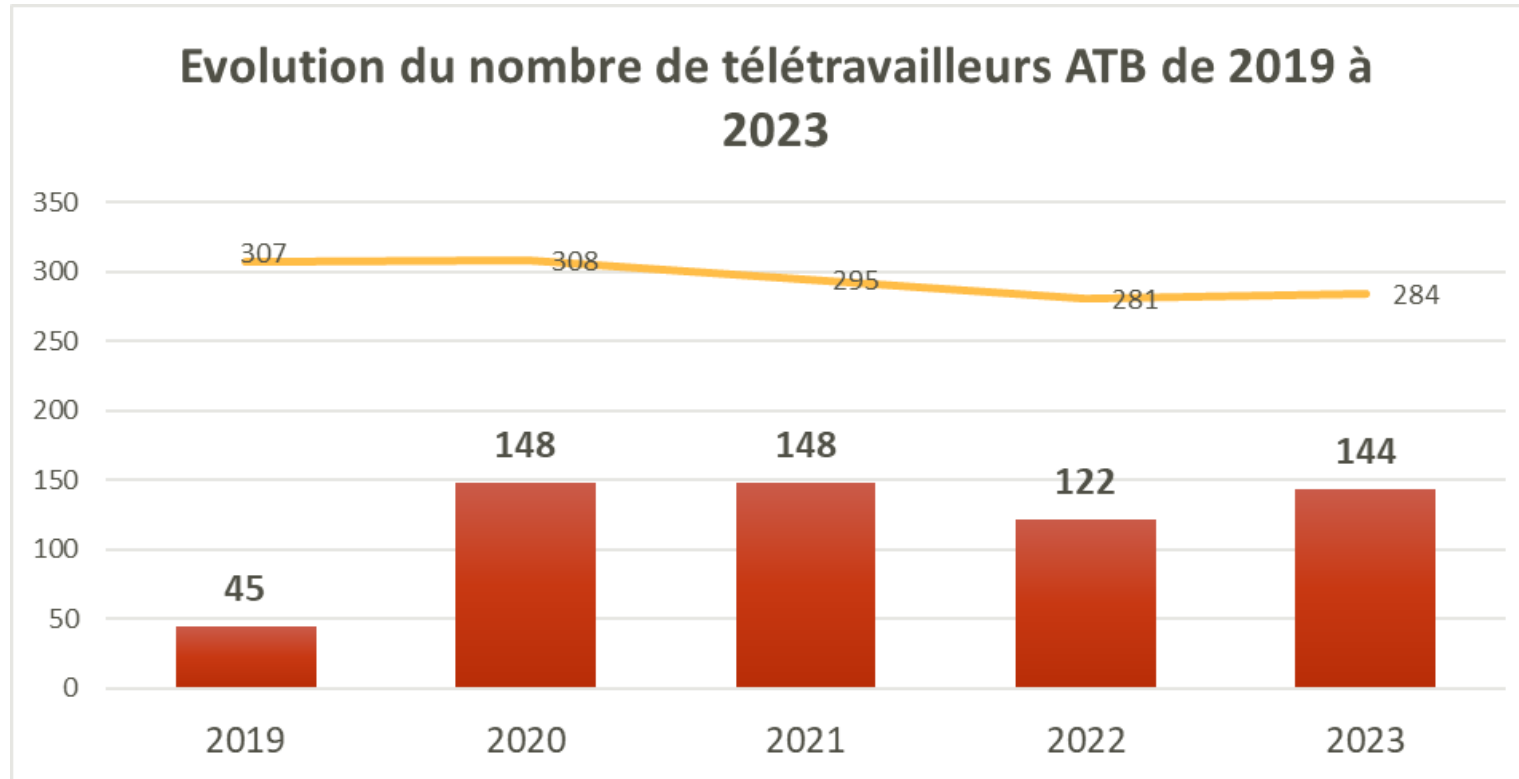
TRANSPORTS EN COMMUN



Source : Données Tisséo

Arrêt TRAM T2 juin 23

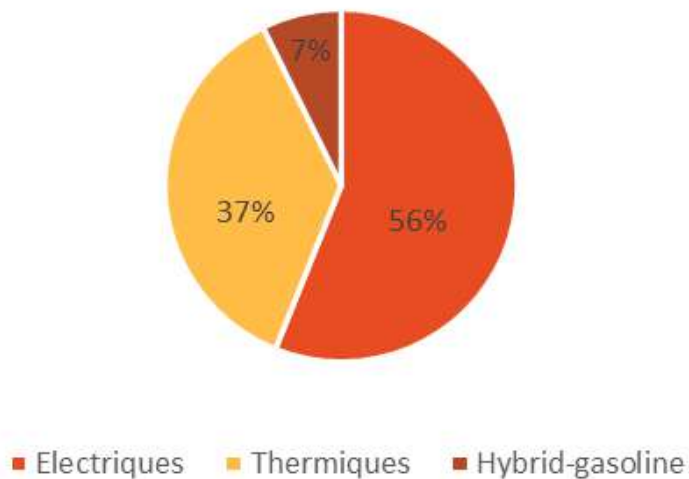




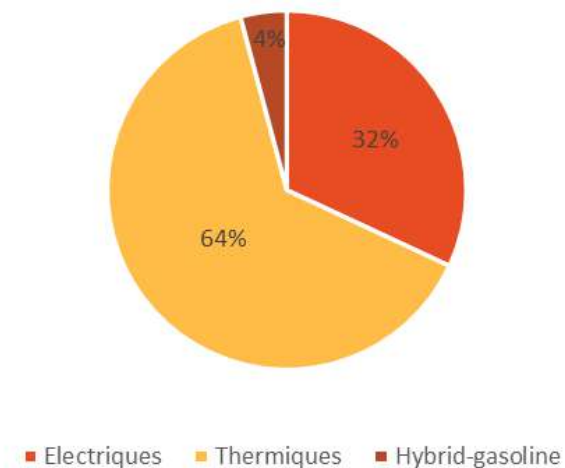
12 Mobilité

Véhicules électriques

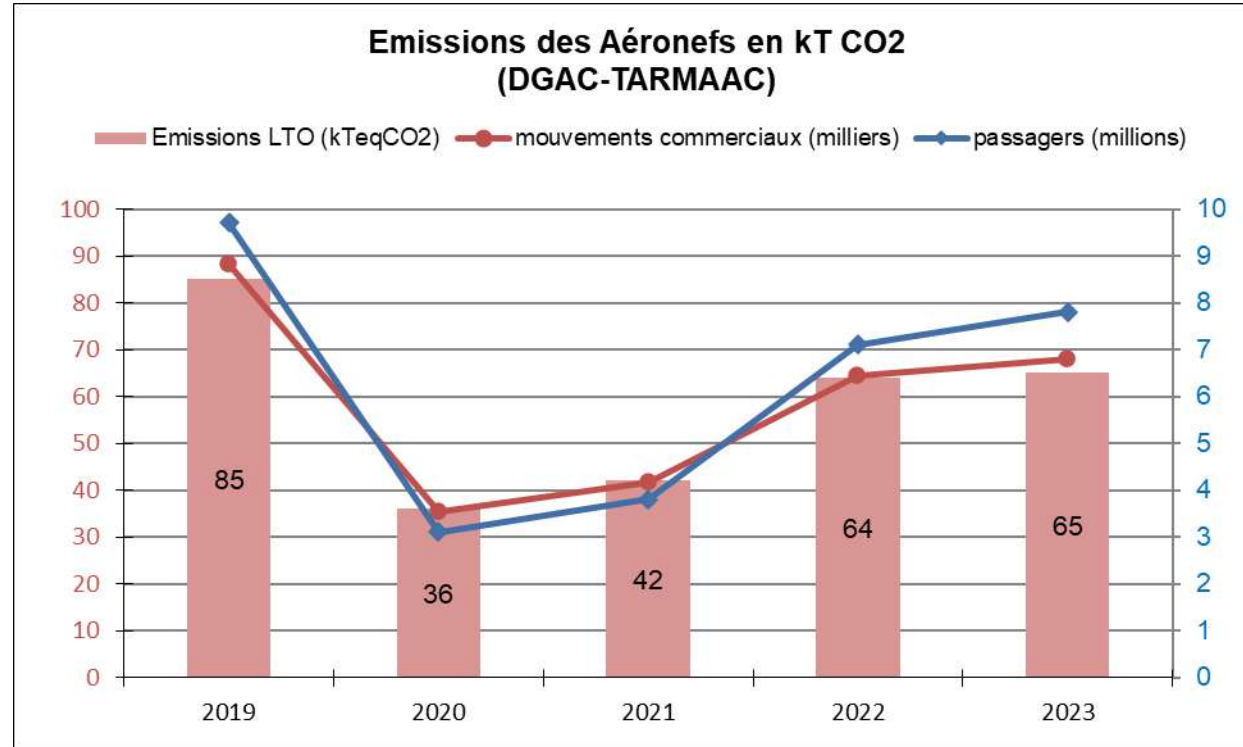
Répartition flotte LLD en 2023



Répartition de la flotte globale ATB (LLD + HA) en 2023



13 Emissions aéronefs



La DGAC calcule les émissions de gaz à effet de serre émises par les aéronefs sur l'Aéroport Toulouse-Blagnac (en tonnes équivalent CO2).

Les émissions sont évaluées sur le cycle LTO qui constitue un cycle de mouvement d'avion sur un aéroport : le roulage au sol, les phases de décollage, d'atterrissage, un tour de piste.

<https://www.ecologie.gouv.fr/emissions-gazeuses-liees-au-traffic-aerien>



14 Bilan des émissions de GES 2023

Programme Airport Carbon Accreditation

Engagements

ENGAGEMENT CARBONE Lutte contre le changement climatique Aéroport Toulouse-Blagnac

Considérant les recommandations du GIEC et face à l'urgence climatique, l'Europe, La France et le secteur du transport aérien se sont engagés à agir, dans leurs périmètres de responsabilité, pour limiter le réchauffement global.

Pleinement conscient de ces enjeux sociétaux, Aéroport Toulouse-Blagnac (ATB) œuvre au développement de son territoire et d'un transport aérien toujours plus performant et soucieux de réduire son empreinte environnementale.

Engagé depuis 2010 dans le programme Airport Carbon Accreditation, Aéroport Toulouse-Blagnac s'engage résolument à poursuivre la démarche au-delà du niveau 3 obtenu en 2019, pour atteindre le niveau 4 au plus tôt.

Avec la signature en septembre 2019 de la résolution Net Zéro de l'ACI Europe (Airport Council International), Aéroport Toulouse-Blagnac a également confirmé sa détermination à atteindre l'objectif zéro émission nette de CO2 au plus tard en 2050 (sans compensation).

Cet engagement est intégré dans la nouvelle stratégie CARE 2021-2025 de l'entreprise, à travers le Programme 3 « Renforcer l'insertion harmonieuse et durable au sein du territoire ».

Avec des actions tangibles, ATB a déjà prouvé sa capacité à réduire les émissions de GES de ses activités de 42% entre 2010 et 2019, avec une augmentation de 50% de passagers. Pour poursuivre la décarbonation des activités, Aéroport Toulouse-Blagnac mettra en œuvre les solutions adaptées, grâce à des projets partenariaux, aux évolutions technologiques et à des choix d'investissement judicieux.

ATB mobilisera l'ensemble des partenaires de la plateforme pour participer collectivement à cette ambition, et placera la promotion de ces objectifs au centre du dialogue avec la communauté aéroportuaire.

Octobre 2021
Philippe CREBASSA

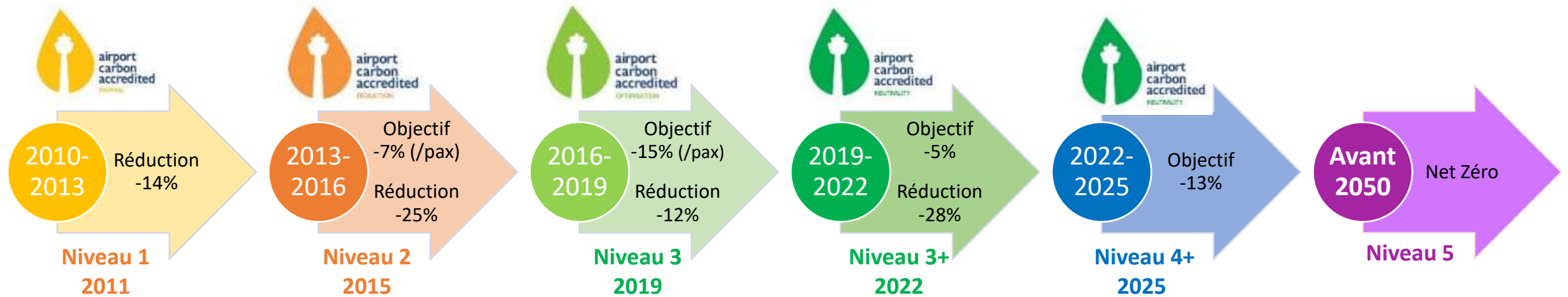


Président du Directoire

Objectifs (scopes 1&2)

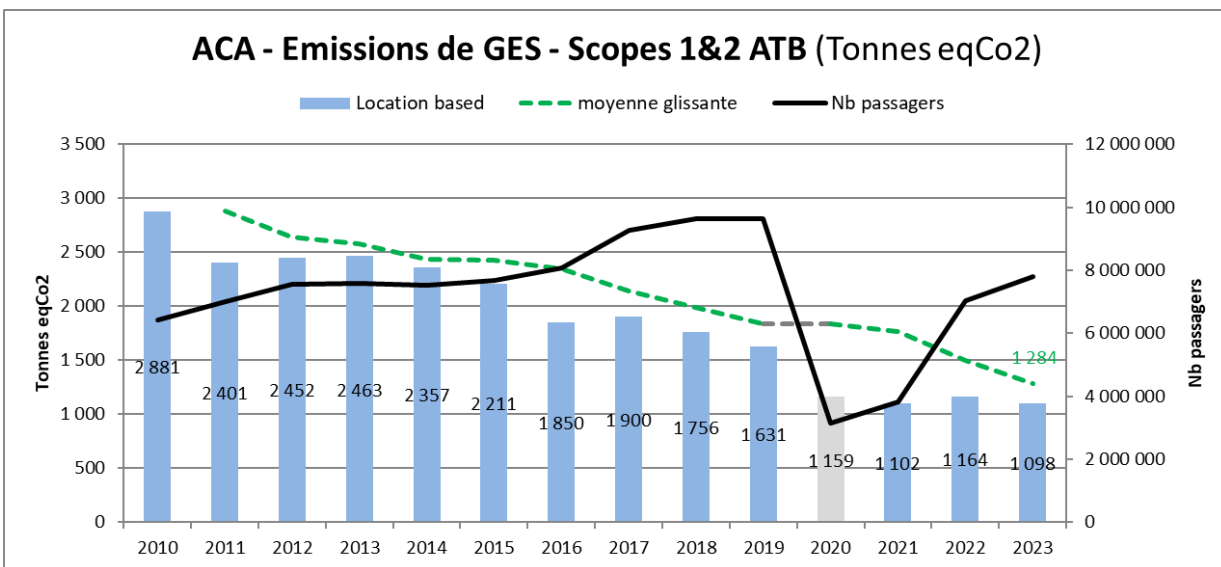
Dans le cadre du programme Airport Carbon Accreditation, ATB s'est engagé depuis 2010 à réduire les émissions de GES de son périmètre.

En 2023, ATB est actuellement certifié au niveau 3+ du programme

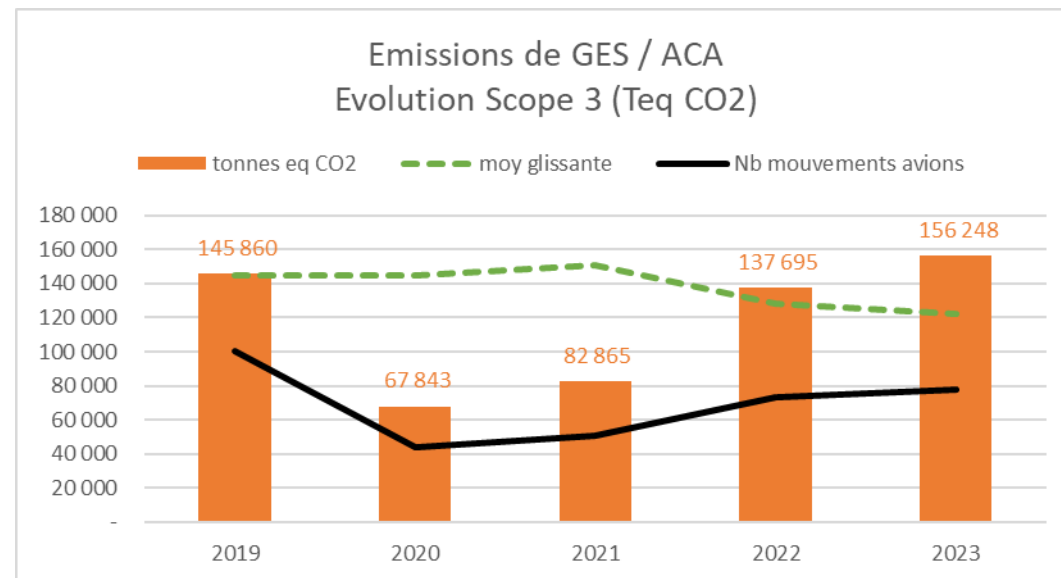


Emissions de GES au niveau 3+

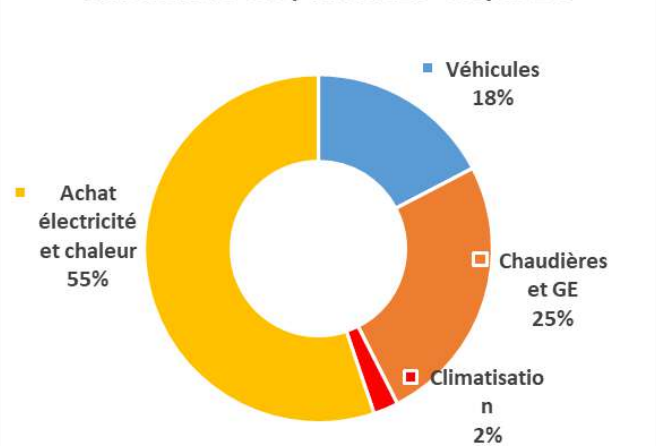
Scopes 1&2 (activités ATB)



Scopes 1-2-3 (toutes activités plateforme)



Emissions de GES / ACA 2023 - Scopes 1-2



Scopes 1 et 2

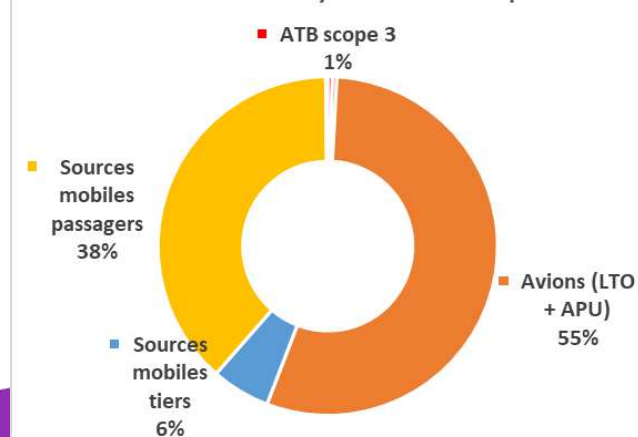
- -62 depuis 2010
- -33 depuis 2019
- -6% vs 2022

➔ Résultats 2023 inférieurs à la moyenne des 3 années précédentes

Scope 3

- +7% depuis 2019
- +14% vs 2022

Emissions de GES / ACA 2023 - Scope 3



Emissions de GES au niveau 3+

Scopes 1&2 (activités ATB)

Les actions de réduction réalisées sur la période 2022-2025 :

- Electricité :
 - Autoconsommation PV bat FEDEX
 - Extinction du balisage des pistes la nuit
 - Rénovation éclairage
 - Projet Task Force Sobriété
 - Action CVC sur hall C
- Gaz :
 - Achat de chaleur biomasse
- Réalisation de l'audit Décret tertiaire

Scopes 1-2-3 (toutes activités plateforme)

Les actions de réduction réalisées sur la période 2022-2025 :

- ECOMODE, Plan de mobilité (TC, covoiturage, vélo)
- Projet Task Force sobriété

Les actions des partenaires plateforme :

- Club OZE : 42 entreprises dans le Club
- Signature de la Charte : 14 signataires

Compagnies : procédures opérationnelles environnementales

Assistants : 100% tracma électriques, co-voiturage

Loueurs : 35% flotte électrique, 5 bornes de recharge sur base arrière

Commerces : couvert bambous, achats locaux, tri des biodéchets

Prestataires : acquisition de véhicules électriques

Services officiels : acquisition de véhicules électriques

LE CLUB **OZE**
Objectif Zero Emission



Séquestration des émissions résiduelles des scopes 1 & 2

Emissions résiduelles 2023 : 1350 tonnes

- Projets de séquestration carbone
- Co-bénéfices social et biodiversité recherchés

Projet

- Opérateur : Removall
- Certification : VCS

Financements en France en Label Bas carbone :

- 200 tonnes dans le Gard (valorisées en 2025)
- 200 tonnes en Moselle (valorisées en 2028)



Removall CARBON Verified Carbon Standard

Adavi
Afforestation et Reforestation en Inde

Inde 500 hectares

Adavi est un projet de reboisement et de reforestation d'une envergure significative, opérant dans quatre États indiens distincts : Andhra Pradesh, Telangana, Karnataka et Maharashtra. Son objectif principal est d'apporter un soutien crucial aux agriculteurs locaux pour la culture et la gestion d'arbres sur leurs terres. Cette initiative revêt une importance capitale pour ces communautés, principalement constituées de petits et de marginaux agriculteurs dont les exploitations varient de 1 à 2 hectares.

213 467 tonnes équivalent CO₂e séquestrées durant toute la durée du projet.

Parmi les participants au projet, pas moins de 140 propriétaires terriens se trouvent en dessous du seuil de pauvreté, établi en Inde à 26 roupies par jour (0,29 euros). Grâce à l'intervention d'Adavi, ces agriculteurs bénéficient désormais d'accès à des sources de revenus supplémentaires, ce qui constitue un véritable levier pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Une diversité d'espèces d'arbres a été sélectionnée pour la plantation, avec une préférence toujours accordée aux espèces indigènes. Cette sélection minutieuse tient compte des caractéristiques spécifiques de chaque zone du projet, allant des arbres fruitiers tels que la mûre indienne, la goyave et la mangue, aux espèces commerciales comme le teck, l'acajou et le santal. Cette approche écologique contribue non seulement à la restauration des écosystèmes locaux, mais aussi à la diversification des sources de revenus des agriculteurs.

Une variété d'oiseaux, d'insectes, d'animaux et de reptiles vivent et prospèrent sur les arbres

Source de revenus supplémentaire pour les agriculteurs

1 tonne 3 tonnes 13 tonnes 15 tonnes

Programme Airport Carbon Accreditation



Un programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre spécifiques aux gestionnaires d'aéroports



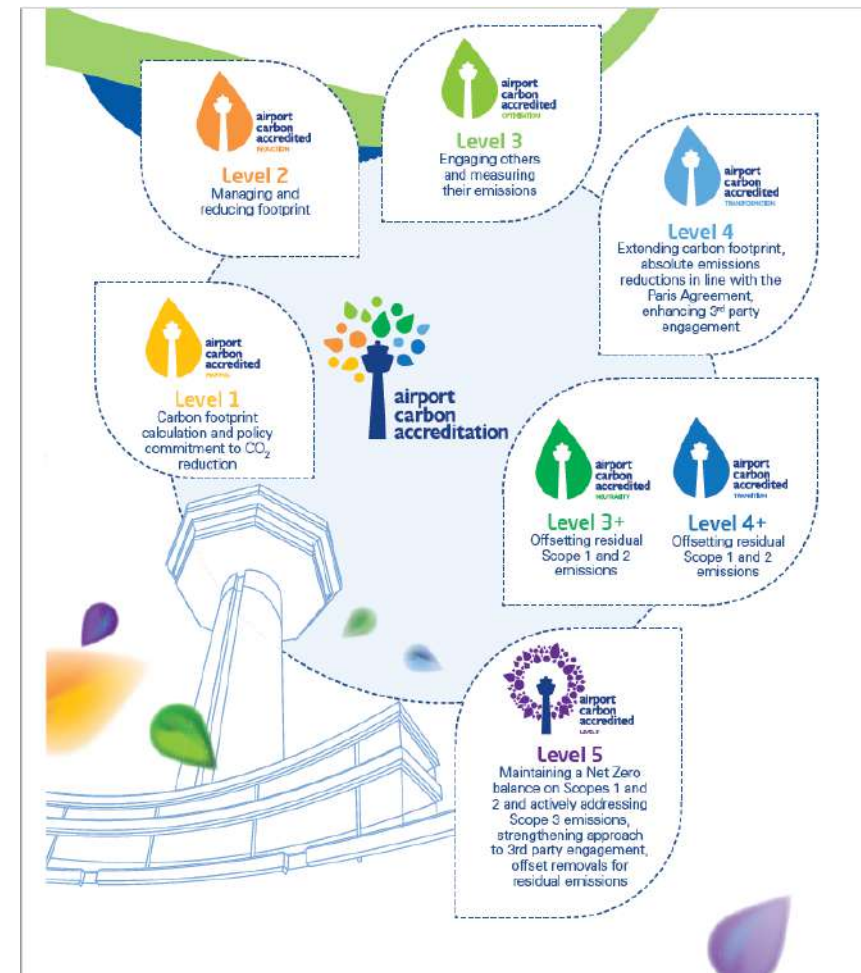
Programme créé par ACI en 2009



600 aéroports dans le monde (89 pays), soit 53% du trafic mondial de passagers



→ Objectif réduire les émissions de la plateforme en 6 niveaux d'engagement



601
aéroports au programme

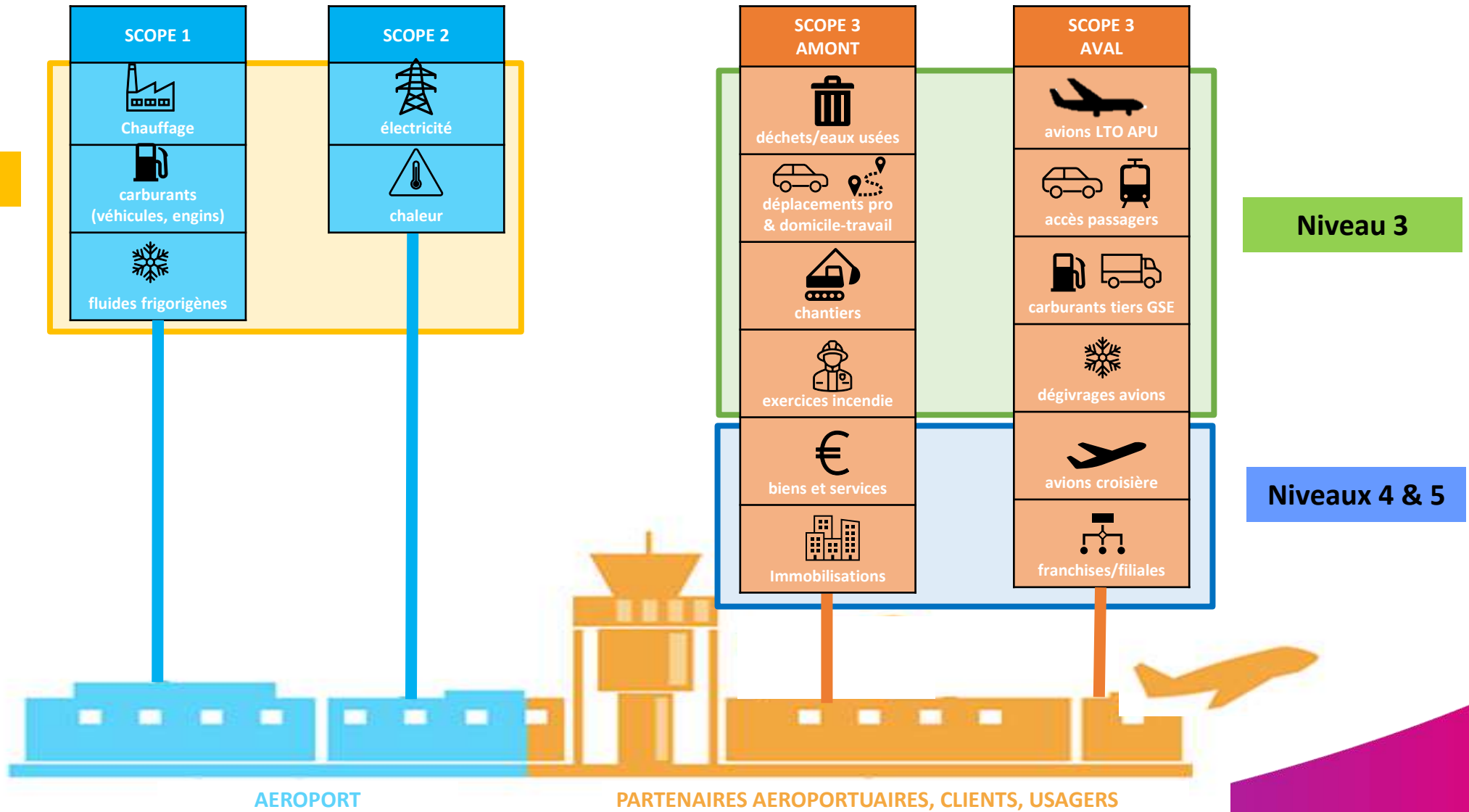
En **89**
pays à travers le monde

Bienvenue **4.6**
milliard
passagers par an

C'est **53,4%**
du trafic mondial de
passagers aériens

Programme Airport carbon accreditation : Périmètre et sources d'émissions

Niveaux 1 & 2



Programme Airport Carbon Accreditation : Méthodologie normée

- Calculs : Emissions GES = Donnée d'activité x Facteur d'émission
- Facteurs d'émission : utilisation de la Base Empreinte ADEME
- Un référentiel qui intègre les normes internationales en vigueur
- Audit externe tous les 2 ans



Centre de ressources sur les bilans de gaz à effet de serre





merci

de votre attention

AÉROPORT
toulouse blagnac

